

Reass. 1982

nouvelles du

MEXIQUE



Seconde époque n° 14

Novembre 1982 - Avril 1983



4°P. 6739

*Les grandes orientations de la politique du
Président Miguel de la Madrid*

Le centenaire de la naissance d'Orozco

Le Mexique face à la crise économique

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROGRAMME DU PRESIDENT MIGUEL DE LA MADRID

En assumant la Présidence de la République, M. Miguel de la Madrid Hurtado a prononcé devant le Congrès de l'Union, le 1^{er} décembre dernier, un message court et énergique, dont nous présentons ci-dessous les principaux passages :

« Je gouvernerai en m'appuyant sur la Constitution et sur les lois, en vue de préserver et de renforcer l'indépendance nationale, pour protéger et accroître les libertés individuelles et collectives, pour enrichir la vie démocratique sur le plan politique, économique et culturel, pour favoriser la vie commune, fraternelle et harmonieuse de tous les Mexicains, et pour sauvegarder et consolider la paix de la République. Je gouvernerai dans le cadre de l'Etat de droit. Je respecterai et je ferai respecter le régime juridique né de la Révolution Mexicaine. Je crois fermement qu'il n'y a pas de droit contre le droit et que, dans la mesure où l'on se soumet aux lois, on est moins tenu d'obéir aux hommes. Notre Etat de droit est un Etat fort, non parce qu'il s'impose arbitrairement, mais parce qu'il repose sur le consentement des majorités. »

Après avoir rendu un vibrant hommage à l'œuvre réalisée par le Président José López Portillo dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'énergie, de l'alimentation, de l'éducation, de la Sécurité Sociale, de la politique extérieure, en mettant l'accent sur la Réforme Politique et la nationalisation des banques, le Président Miguel de la Madrid poursuit en ces termes :

« Nous disposons maintenant d'une puissante infrastructure, d'importantes installations industrielles, de la quatrième réserve pétrolière du monde, de larges ressources agropastorales, forestières et minières et d'un grand potentiel touristique. Nous avons des systèmes d'éducation, de santé et de sécurité sociale. Cependant, je suis pleinement conscient du fait que j'assume le Gouvernement de la République en des heures difficiles. »

Le Mexique peut aller de l'avant

Résumant les facteurs de la conjoncture — déficit du secteur public, carence de devises, ampleur de la dette extérieure — qui menacent la production, l'emploi et le développement, le Président de la République déclare :

« Nous vivons des heures dramatiques qui ne permettent ni les hésitations, ni les querelles. Nous ne nous abandonnerons pas à l'inertie. Je ne permettrai pas que la Patrie se défasse entre nos mains. Nous allons agir avec décision et fermeté. Le Mexique peut aller de l'avant grâce à un grand effort collectif, à un grand mouvement de solidarité. Je mets en marche un programme immédiat de réorganisation économique, qui a pour objet de combattre à fond l'inflation, de protéger l'emploi et de retrouver les conditions d'un développement dynamique. Ce programme comporte dix points.

Voir sommaire
en 4^e de couverture
L'abondance des matières
nous oblige à remettre au prochain numéro
la critique des livres récemment parus

I. — Diminution de la croissance des dépenses publiques. Je proposerai un budget austère strictement ajusté aux ressources financières disponibles.

II. — Protection de l'emploi. Je lancerai des programmes spéciaux de travail utile et socialement productif dans les zones rurales sous-développées et dans les zones urbaines marginalisées. Dans le cadre de l'austérité, nous orienterons les investissements vers des activités offrant des emplois à la main d'œuvre. L'emploi est la valeur fondamentale à protéger. Nous renforcerons le contrôle sur les prix des denrées qui composent le panier de base des classes populaires, afin de sauvegarder le pouvoir d'achat des familles des travailleurs de la campagne et des villes.

III. — Poursuite des travaux en cours, avec un critère sélectif. Nous intensifierons le rythme des travaux prioritaires, nous effectuerons à plus long terme ceux qui ne sont pas indispensables et nous annulerons les projets de caractère somptuaire.

IV. — Renforcement des normes qui garantissent la discipline, l'adaptation des programmes aux besoins, ainsi que l'efficacité et la scrupuleuse honnêteté dans l'utilisation des ressources publiques autorisées.

V. — Protection et encouragement au programme de production, d'importation et de distribution des denrées de première nécessité pour l'alimentation de la population.

VI. — Augmentation des rentrées du secteur public, en vue de freiner l'accroissement du déficit et de la dette. Je proposerai une réforme fiscale, pour répartir l'impôt de façon plus équitable, et aussi pour accroître les recettes. Nous serons également obligés d'augmenter les prix des biens et services produits par le secteur public.

VII. — Orientation du crédit vers les priorités du développement national. Nous veillerons à ce que la banque nationalisée fonctionne de façon efficace et honnête. La nationalisation de la banque est irréversible ; mais nous tenterons de trouver des formules nouvelles pour éviter la bureaucratiation. Nationaliser ne signifie pas étatiser. La banque nationalisée doit appartenir au peuple et non à une nouvelle minorité de dirigeants.

VIII. — Revendication de l'autorité et de la souveraineté de l'Etat sur le marché des changes. Nous ajusterons les mécanismes du contrôle des changes pour parvenir à un système réaliste et fonctionnel. Nous nous proposons de placer le marché des changes dans le cadre du système financier national et de maintenir un taux de change réaliste qui encourage l'exportation et favorise la captation des devises nécessaires pour assurer à l'appareil producteur les biens et services dont il a besoin.

IX. — Réorganisation de l'administration fédérale afin qu'elle fonctionne de façon efficace et rapide.

X. — Nous mettrons en œuvre le principe de la primauté de l'Etat, dans le cadre du régime d'économie mixte consacré par la Constitution générale de la République.

En application de ces principes, je soumettrai au Congrès un projet d'amendement constitutionnel de caractère économique en vue de fortifier la responsabilité de l'Etat pour diriger et promouvoir le développement, et de réaffirmer et préciser la coexistence harmonieuse et co-responsable des secteurs public, privé, et social dans notre système économique. Les activités économiques de l'Etat et des particuliers doivent se dérouler

dans un cadre juridique clair garantissant l'équilibre nécessaire entre les attributions de l'Etat et les libertés et les droits des particuliers.

Le nationalisme révolutionnaire est la conscience de notre identité

Ce programme en dix points représente notre première réponse à la crise. Je me propose de gouverner pour faire face à la crise, mais aussi pour mettre en œuvre le programme électoral que les électeurs ont approuvé par leurs votes. Ce programme comporte sept principes essentiels :

Nationalisme révolutionnaire. Idéologie qui synthétise notre volonté historique de nous constituer en une vigoureuse communauté politique, économique et sociale, le nationalisme révolutionnaire est la conscience de notre identité, notre projection collective. La politique extérieure du Mexique est la synthèse et l'instrument de notre nationalisme révolutionnaire. Nous continuerons à défendre avec une inébranlable conviction l'autodétermination des peuples, la non-intervention, la solution pacifique des conflits, l'égalité juridique des Etats et le désarmement pour la sauvegarde de la paix et pour une coopération internationale équitable et efficace. Nous œuvrerons pour la reconstruction de la sécurité mondiale économique et politique, pour la consolidation des institutions internationales gravement affaiblies, pour l'établissement de relations respectueuses et

équitables avec nos voisins, pour le renforcement de la fraternité latino-américaine, pour la solution juste et pacifique des tensions de l'Amérique Centrale, dans le respect de la souveraineté des pays de cette région et en coopérant à leur développement.

Démocratie intégrale. Nous renforcerons la division des pouvoirs, le fédéralisme et les libertés municipales. Nous respectons le pluralisme et toutes les formes d'association politique, non seulement au point de vue électoral, mais aussi dans tous les aspects de la vie sociale : dans les communautés, les quartiers, les syndicats, les ligues et associations politiques. Nous favoriserons les organisations de producteurs et de consommateurs ainsi que le dialogue entre syndicats et entreprises.

Société égalitaire. L'intégralité sociale est aujourd'hui comme naguère l'un des plus graves problèmes du Mexique. Nous nous efforcerons fondamentalement de satisfaire les besoins essentiels de la population : alimentation, logement, éducation, culture, loisirs et sports. Nous conférerons au droit à la santé un caractère constitutionnel.

Rénovation morale de la société. Nous actualiserons les préceptes constitutionnels relatifs à la responsabilité des fonctionnaires. Nous présenterons un projet de loi en la matière ainsi que des amendements à la législation pénale et civile ; et nous mettrons en œuvre, en ce qui concerne la gestion publique, de nouvelles mesures en vue de déceler, de rectifier et, le cas échéant, de sanctionner les conduites immorales des fonctionnaires et des employés du secteur public. Nous réprimerons

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT MEXICAIN

Ministre de l'Intérieur	M. Manuel Bartlett Díaz	Ministre de l'Education Publique	M. Jesús Reyes Heróles
Ministre des Relations Extérieures	M. Bernardo Sepúlveda Amor	Ministre de la Santé et de l'Assistance	Dr Guillermo Soberón Acevedo
Ministre de la Défense Nationale	Général de Division Juan Arevalo Gardoqui	Ministre du Travail et de la Prévision Sociale	M. Arsenio Farell Cubillas
Ministre de la Marine	Amiral Miguel Gómez Ortega	Ministre du Plan et du Budget	M. Carlos Salinas de Gortari
Ministre des Finances et du Crédit Public	M. Jesús Silva Herzog	Ministre de la Réforme Agraire	M. Luis Martínez Villicaña
Ministre des Energies, des Mines, et de l'Industrie Paraétatique	M. Francisco Labastida Ochoa	Ministre du Tourisme	M. Antonio Enríquez Savignac
Ministre du Commerce et du Développement Industriel	M. Hector Hernandez Cervantes	Ministre de la Pêche	M. Pedro Ojeda Paullada
Ministre de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques	M. Horacio García Aguilar	Ministre du Contrôle Général de la Fédération	M. Francisco Rojas
Ministre des Communications et des Transports	M. Rodolfo Félix Valdés	Chef du Département du District Fédéral	M. Ramón Aguirre Velázquez
Ministre du Développement Urbain et de l'Ecologie	M. Marcelo Javelly Girard	Procureur Général de la République	M. Sergio García Ramírez
		Procureur général du District Fédéral	Mme Victoria Adato de Ibarra

tionnaires et des employés du secteur public. Nous réprimerons les manœuvres illicites en ce qui concerne les contrats de travaux ou de services publics, les achats réalisés pour le compte de l'Etat ou des entreprises d'Etat, ou l'octroi d'autorisations, permis, licences et concessions. Dans ce but, je proposerai la création d'un organisme de Contrôle général de la Fédération, élevé au rang du ministère, en vue de systématiser et de renforcer les diverses attributions de surveillance, de contrôle et d'évaluation de l'administration publique.

CREATION D'UN MINISTERE DU CONTRÔLE GENERAL DE LA FEDERATION

Un Ministère du Contrôle Général de la Fédération a été créé par le Président Miguel de la Madrid Hurtado, le 3 janvier 1983, en application de la Loi Organique de l'Administration Publique publiée au Journal Officiel le 29 décembre 1982.

Ce nouveau ministère devra coordonner et harmoniser les services de contrôle fonctionnant dans les diverses administrations, édicter des règlements à ce sujet, veiller à leur exécution et évaluer les activités de ces organismes de gestion, supervision et contrôle.

Dans le projet de loi portant création de ce ministère présenté aux deux chambres du Parlement, le Président de la République a précisé que ce nouveau département ministériel aura pour objet de « *veiller à ce que l'administration publique fédérale agisse avec efficacité et souplesse, à sauvegarder les résultats obtenus, à rectifier ce qui n'a pas fonctionné et à réaliser les innovations indispensables.* »

Ce nouveau ministère, qui devra veiller à la parfaite régularité des opérations administratives, aura le pouvoir de sanctionner les irrégularités et, le cas échéant, de les dénoncer au ministère public.

Le Président de la République a nommé à la tête de ce nouveau ministère M. Francisco J. Rojas, contrôleur des finances, âgé de 39 ans, qui occupa le poste de conseiller à la Présidence de la République pendant le premier mois du mandat de M. Miguel de La Madrid.

Une politique de décentralisation

Décentralisation de la vie nationale. Nous lutterons contre le centralisme qui étouffe et inhibe l'énergie et les actions en profondeur. J'ai décidé de transférer aux autorités locales l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et normale qui, dans tout le pays, relève actuellement de l'autorité fédérale, ainsi que les ressources financières correspondantes. Nous décentraliserons les services de santé pour les rapprocher de leurs bénéficiaires. Nous réviserons les schémas de répartition des compétences afin de parvenir à une meilleure division des attributions entre les trois échelons du gouvernement. Nous nous efforcerons de consolider la liberté des municipalités. L'autonomie de ces dernières dépend de leurs ressources pécuniaires. Aussi présenterons-nous un projet d'amendement à l'article 115 de la Constitution de la République, en vue d'assigner des sources de revenu inaliénables aux municipalités, afin qu'elles puissent couvrir les dépenses des services publics de leur compétence.

L'un des obstacles majeurs à la décentralisation est la croissance intolérable de la ville de Mexico et de sa zone métropolitaine. Il est nécessaire de lutter contre cette croissance accélérée en offrant d'autres possibilités d'établissement. Nous protégerons la qualité de la vie dans notre capitale et nous accorderons une attention spéciale au grave problème du transport.

Développement, emploi et lutte contre l'inflation. Nous donnerons une attention prioritaire au cultivateur mexicain. Nous diversifierons les possibilités d'emploi en donnant une nouvelle

impulsion à l'agro-industrie. Nous exploiterons de façon rationnelle les produits de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la pêche. Nous garantirons le régime foncier et nous introduirons la planification dans les campagnes ; et nous combattrons à outrance tous les phénomènes de corruption qui ont pour effet de dépouiller le cultivateur mexicain.

Une authentique révolution dans la technologie et la productivité

Nous continuerons à considérer le pétrole comme un apport important pour la poursuite de notre développement ; nous veillerons à ce qu'il soit utilisé de façon rationnelle au profit des générations actuelles et futures, mais sans voir en lui une panacée susceptible de nous dispenser de tout effort dans les autres domaines de notre développement. Nous moderniserons les installations industrielles en accord avec des critères de haute productivité. Si nous voulons que le Mexique demeure un pays souverain et viable, il importe non seulement de consolider notre marché intérieur, mais aussi de nous insérer avec efficacité dans les courants mondiaux du commerce. Aussi devons-nous réaliser une authentique révolution dans la technologie et la productivité.

Nous serons attentifs au problème écologique et à la préservation du milieu ambiant, en vue d'améliorer la qualité de la vie.

Planification démocratique. L'action de l'Etat exige la planification en tant qu'expression cohérente des projets, des aspirations et des perspectives de la majeure partie de la société. Pour être démocratiques, ces plans doivent être élaborés avec la participation créative de la société civile, et susciter la collaboration enthousiaste et fructueuse de tous les Mexicains. Dans les prochains jours, je présenterai à l'Honorable Congrès de l'Union un projet de loi définissant le Système National de Planification Démocratique, en vue d'intégrer à notre système d'économie mixte les Etats et les municipalités. Nous institutionnaliserons un processus permanent de consultation populaire et nous créerons les mécanismes permettant de tenir compte des opinions des groupes, des organisations et de la population en général, qui pourra de la sorte participer aux décisions programmées. Conformément à ce schéma, je présenterai au pays, au mois de mai prochain, le Plan National de Développement 1983-1988.

Un effort de responsabilité solidaire

Je demande à tous les Mexicains un effort accru de responsabilité solidaire. Les conditions économiques du pays nous imposeront à brève échéance de grands sacrifices. Mais nous ferons face aux besoins essentiels de la population, nous assainirons l'économie, nous ferons honneur à nos engagements à l'extérieur et nous maintiendrons inflexiblement le fonctionnement libre et démocratique de la société et de l'Etat. Pour surmonter la crise, nous devons travailler, produire, et épargner plus et mieux que jamais. Mais, dans ce cadre de sévères limitations, nous nous proposons de réaliser des changements qui devront transformer profondément la nation. Nous procéderons à des transformations qualitatives de notre vie démocratique, en vue d'évoluer vers un plus haut degré de participation populaire. Nous nous attacherons à modifier également les comportements. Nous renouvellerons la morale sociale. J'emploierai en ce sens toute mon autorité, afin que tous mes collaborateurs et chacun d'entre eux fassent preuve d'honnêteté au plus haut degré dans l'accomplissement des tâches publiques.

Face à l'histoire, nous affirmerons avec vigueur notre confiance en la grandeur nationale et en notre avenir indestructible.

Vers la rénovation morale de la société

La rénovation morale de la société fut l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale du Président Miguel de la Madrid. Le nouveau chef de l'Etat a montré l'importance qu'il attache à ce problème en soumettant au vote du Congrès, dès son arrivée au pouvoir, le 3 décembre 1982, une nouvelle loi sur les Responsabilités des Fonctionnaires Publics.

Un nouveau code de conduite des serviteurs publics

Tous les titulaires de fonctions publiques — parlementaires fédéraux, magistrats, gouverneurs, membres des assemblées locales, fonctionnaires — sont désormais soumis à un nouveau code de conduite par les textes votés par le Congrès : les nouveaux articles inscrits au Titre IV de la Constitution qui précisent les responsabilités politiques et administratives des serviteurs publics, et les articles du Code Pénal sanctionnant les conduites délictueuses.

Les nouveaux textes comportent de nombreuses innovations juridiques. En particulier le droit accordé à tout citoyen de dénoncer à la Chambre des Députés les actes commis par les dirigeants politiques ou administratifs, qui seraient de nature à porter préjudice à l'intérêt public. La nouvelle législation interdit également aux dirigeants coupables est notablement allongée. La nouvelle législation interdit également aux dirigeants d'accepter des cadeaux importants de leurs administrés.

Les textes récemment inscrits au Code Pénal définissent et sanctionnent certains délits nouveaux. Notamment, « l'usage injustifié d'attributions et de facultés », c'est-à-dire l'emploi illicite de fonds publics et d'autorité en vue d'exercer une action sur l'économie. Un autre délit nouveau et nouvellement sanctionné est « le conflit d'intérêts », c'est-à-dire l'adoption par un dirigeant de décisions propres à favoriser les intérêts de membres de sa famille ou de personnes avec lesquelles il a des rapports d'affaires.

Certains délits déjà prévus et sanctionnés s'enrichissent de nouvelles acceptions. C'est ainsi que les textes sanctionnant « l'abus d'autorité » s'appliqueront désormais à l'octroi par un dirigeant de charges ou d'emplois à des personnes dont il sait pertinemment qu'elles ne voudront ou ne pourront les exercer réellement.

Par ailleurs, la nouvelle législation prohibe aux dirigeants politiques et administratifs, sous peine de sanctions,

d'employer des membres de leur famille dans leurs administrations respectives, et même d'intervenir en vue d'obtenir pour eux une nomination ou un avancement. Cette disposition vise les parents et alliés jusqu'au quatrième degré.

La loi sanctionne également l'enrichissement illicite, c'est-à-dire l'acquisition de biens dont le montant excède de façon évidente, les émoluments de l'intéressé et dont celui-ci ne peut justifier la provenance.

La mise en œuvre de cette disposition présuppose une déclaration de biens au moment de l'entrée en charge de l'intéressé. De fait, les dirigeants et fonctionnaires devront, sous peine de destitution, faire connaître l'état de leurs biens dans un délai de 60 jours à compter de la date de la nomination.

L'épuration de la police

La volonté de rénovation du Président Miguel de la Madrid a été mise en lumière par les décisions qu'il adopta le 13 janvier 1983 en vue de moderniser et de relever le niveau moral de la police. En vertu de ces dispositions, la Direction des Recherches pour la Prévention de la Délinquance (D.I.P.D.) a été supprimée. Son personnel et son matériel

ont été mis à la disposition des polices judiciaires du Gouvernement Fédéral et du District Fédéral. Fondée voici 61 ans, en 1922, par le Président Alvaro Obregón, sous le nom de Police Réserve, l'organisme qui disparaît ainsi avait pris, sous le mandat du Général Lázaro Cárdenas, le nom de Service Secret, avant de recevoir, à l'époque du Président Echeverría, le nom de Division de Recherches pour la Prévention de la Délinquance. Les activités et les méthodes des membres de ce service avaient fait l'objet de vives critiques.

Le Président de la République a, en outre, décidé de doter la police judiciaire d'un nouveau règlement prévoyant des conditions plus sévères de recrutement et des sanctions en cas de fautes ou délits, mais aussi une amélioration du statut de la profession, au point de vue des soldes, de l'avancement et des prestations sociales.

Un problème délicat est posé par les plaintes et dénonciations à l'encontre d'anciens dirigeants ayant exercé des fonctions politiques ou administratives au cours du précédent sexennat. Le Procureur Général de la République, M. García Ramírez, a déclaré que les dirigeants politiques et fonctionnaires qui se seraient rendus coupables de délits, feraient l'objet d'une enquête et pourraient être détenus.

On précise toutefois, dans les milieux proches du Procureur Général, que, les poursuites ne pourraient être engagées que sur la base de la législation antérieure, car le principe universellement admis de la non-rétroactivité ne permet pas d'appliquer des lois à des délits antérieurs à leur promulgation.

E. R.

La nouvelle politique pétrolière du gouvernement mexicain

Durant la fin du mois de février et le début du mois de mars, de nombreuses consultations officielles se sont déroulées à Paris et à Londres entre les pays producteurs de pétrole indépendants et les pays membres de l'OPEP.

Conscient du besoin d'établir des liens étroits avec les différentes nations concernées par le reflux de la demande mondiale du pétrole, le gouvernement mexicain a envoyé en Europe une mission de fonctionnaires présidée par M. Francisco Labastida Ochoa, Ministre de l'Energie, des Mines, et de l'Industrie de l'Etat.

Cette démarche avait pour objet d'étudier de manière attentive les réactions du marché face aux événements récents en matière de prix, ainsi que la position adoptée par les pays membres de l'OPEP participant à ces réunions. Il faut souligner l'importance de ces dernières qui ont conduit, pour la première fois des repré-

sentants du Mexique à se réunir simultanément avec les délégués de plusieurs pays membres de l'OPEP. En outre, elles ont permis l'analyse de stratégies communes en matière de prix et de volumes de production.

Parallèlement aux accords divulgués par l'OPEP, qui situent le prix de référence du brut arabe léger à 29 dollars par baril et le brut norvégien à 30 dollars par baril, le Mexique a annoncé le 17 mars les dispositions suivantes :

— réduction du prix du brut, type IS-TMO, de 32.50 à 29 dollars par baril.

— réduction du prix du brut, type MAYA, de 25 à 23 dollars par baril.

— maintien du volume d'exportation à 1,5 million de baril par jour.

Le cabinet économique du gouvernement mexicain a fait savoir que les réductions annoncées des prix du pétrole

Suite page 5

FACE A LA CRISE ECONOMIQUE

Les premières mesures de redressement

Dans cet article, nous présentons un résumé du Rapport Annuel de la Banque du Mexique sur l'évolution de l'économie mexicaine, publié à la fin de mars de l'année en cours. Nous incluons la présentation faite par la Banque du Mexique, de la politique économique de la nouvelle administration et de ses résultats au cours du premier trimestre 1983. Le rapport de la Banque du Mexique reconnaît que certains des facteurs les plus importants qui ont contribué à une croissance accélérée de l'économie mexicaine entre 1978 et 1981, expliquent en grande partie son effondrement en 1982 et l'importance des déséquilibres économiques et financiers apparus cette même année. De fait, cette période de croissance rapide a été marquée également par un accroissement sensible des dépenses publiques et de la demande privée.

A partir du deuxième semestre de 1978, la production et les importations de biens de capital enregistraient déjà des taux de croissance très élevés en termes réels ; et un programme vigoureux d'investissements publics en vue de l'expansion du secteur pétrolier fut mis en marche. Parallèlement des efforts considérables furent réalisés, pour renforcer l'infrastructure du pays et afin qu'une grande partie de la population put obtenir les services de santé publique et d'éducation.

Politique pétrolière...

mexicain se traduiraient par une diminution de 1,3 milliard de dollars en rentrées de devises pour la période allant de février à décembre 1983. Néanmoins ces effets défavorables seront compensés par la diminution des taux d'intérêt permettant au Mexique de réduire ses dépenses au titre du service de la dette extérieure, de 1,5 milliard de dollars environ.

Les mesures adoptées sont en accord avec la politique pétrolière du Mexique celle-ci préconise, en effet, la stabilité du marché pétrolier et cherche à éviter les variations brusques, tant à la hausse comme à la baisse.

La position du gouvernement mexicain est étroitement liée à la défense des intérêts nationaux du pays. Le pétrole est en effet considéré comme un patrimoine non renouvelable qui doit être exploité de façon rationnelle. Il constitue en ce sens une des bases sur lesquelles repose la politique économique à long terme et qui permet de financer l'expansion de l'appareil productif.

Cette décision s'inscrit dans la tradition

Néanmoins, à la fin de 1978, certaines rigidités sectorielles qui démontraient l'épuisement progressif des possibilités d'expansion de l'offre se firent sentir. Le rythme accéléré de l'activité économique constituait une pression croissante sur le réseau productif, tandis que l'élargissement des capacités de production se réalisait plus lentement, étant donné le temps normal qu'implique le mûrissement des projets d'investissement. Simultanément, les limitations de l'infrastructure de base du pays pour soutenir un rythme accéléré de l'activité apparurent.

La croissance économique pût être maintenue grâce à l'augmentation sans précédent de la capacité d'importation, résultat de éléments suivants :

- a) L'accroissement des exportations pétrolières.
- b) L'obtention d'importants crédits de l'extérieur et une offre élargie de ces crédits.
- c) L'élévation des prix des exportations traditionnelles du Mexique jusqu'en 1980.

Entre 1977 et 1981, les importations de marchandises ont augmenté au taux annuel de 43,5 % en moyenne. En valeur, ces importations se sont multipliées par quatre durant cette même période. Néanmoins, les pressions sur le secteur de production conduisirent à

(Suite de la page 4)

de la politique extérieure du Mexique, qui cherche un ordre économique plus juste et une distribution plus équitable des bénéfices. De ce fait, il est nécessaire de défendre le prix des matières premières et de soutenir les organisations qui s'efforcent d'obtenir des conditions plus justes pour les pays en développement.

Dans ce sens, la réduction des prix d'exportation du pétrole mexicain obéit à la nécessité de maintenir un marché stable dans lequel le pays puisse sauvegarder sa compétitivité.

Le Mexique est conscient de la nécessité, pour chaque pays concerné, d'assumer ses responsabilités. D'autres pays exportateurs de pétrole ont reconnu le bien-fondé de cette attitude, qui a conduit d'autres producteurs à la réflexion et a contribué à l'obtention d'un accord sur les prix. Le gouvernement mexicain a exprimé sa satisfaction en raison des contacts établis avec les pays membres de l'OPEP et de la solidarité manifestée par tous les pays producteurs de pétrole.

A. H.

une aggravation graduelle de l'inflation ; l'indice des prix de détail mesuré de décembre à décembre, a évolué de 16 % en 1978 à 20 % en 1979 et à presque 30 % en 1980 et 1981.

Durant cette période, les résultats positifs obtenus n'ont pas été négligeables. Entre 1978 et 1981, quatre millions d'emplois furent créés, ce qui a permis à l'économie mexicaine d'atteindre les plus hauts niveaux d'occupation enregistrés dans les dernières décennies. La production globale de l'économie s'est développée à un taux moyen de 60 % supérieur à celui qui a été observé au niveau mondial, et le Mexique s'est élevé au rang de quatrième exportateur mondial de pétrole. En outre, pour la première fois, la demande populaire d'enseignement primaire à tous les enfants fut assurée, et le pourcentage de la population ayant accès aux services médicaux fut de 85 %, c'est-à-dire 25 % de plus qu'en 1976.

Le rôle du pétrole

Le potentiel pétrolier du pays et la politique en matière d'énergétiques, ont facilité l'accès des organismes publics et des entreprises privées aux marchés financiers internationaux. La capacité du pays d'obtenir des crédits de l'extérieur s'est traduite, non seulement par le nombre et le montant des opérations réalisées, mais aussi par des conditions financières favorables offertes au Mexique.

L'utilisation intensive de la dette extérieure et l'importance des ressources provenant des ventes de pétrole ont permis d'ajourner l'augmentation des prix et tarifs du secteur public. Cette situation a conduit à un accroissement des subventions réelles octroyées aux différents secteurs de l'économie, et cela a favorisé une plus grande consommation dans le présent et une moindre inflation apparente au prix d'une réduction plus sensible de la consommation plus grande également. Cette politique s'est donc traduite par un déséquilibre structurel croissant des finances du secteur public.

Malgré des taux d'inflation au Mexique supérieurs à ceux de l'extérieur, le taux de change du peso est resté stable avec des légers glissements, ce qui a provoqué une surévaluation progressive de la monnaie mexicaine. La perte de compétitivité des produits mexicains à l'étranger et l'intense activité écono-

mique interne ont amené une stagnation virtuelle des exportations non pétrolières.

La substitution d'importations qui se produit normalement quand le taux de change est approprié, n'a pas eu lieu dans ces conditions, faisant place à une croissance extraordinaire des importations.

La surévaluation graduelle du taux de change a représenté un facteur décisif pour expliquer l'achat, de la part des mexicains, de tous genres d'actifs externes, tels que des biens immobiliers et des actifs financiers.

En somme, la richesse pétrolière a fait naître l'idée, chez la classe patronale, qu'il lui était possible, à cause de cette surévaluation permanente du taux de change, de financer les investissements et achats d'autres entreprises grâce au crédit extérieur, à un coût en pesos équivalent aux taux d'intérêt opérant à l'étranger. Cette utilisation imprudente des sources extérieures de financement a provoqué lors des dévaluations de la monnaie, une situation financière extrêmement difficile dans de nombreuses entreprises privées.

La croissance du secteur public et la détérioration des ressources des entreprises dépendantes de ce secteur ont provoqué une multiplication des exigences en matière de financement. D'autre part, l'augmentation démesurée des dépenses courantes, qui a atteint 70,4 % en moyenne annuelle entre 1977 et 1981, a fait perdre de la flexibilité à la structure du budget.

Les facteurs externes

Les ventes mexicaines de pétrole brut à l'étranger constituaient en 1981 une proportion très élevée des exportations totales de marchandises. Le prix des énergétiques a commencé à faiblir à partir du premier trimestre de 1982, et le volume des exportations s'est réduit de manière significative vers les moitié de l'année, provoquant une forte diminution des rentrées en devises.

L'autre part, l'adoption de politiques restrictives de la monnaie et du crédit dans la plupart des pays industrialisés pendant 1981, a réduit l'offre de prêts et de crédits en termes réels. Cette situation jointe à la persistance de déficits fiscaux considérables et à des attentes inflationnistes soutint les taux d'intérêt à des niveaux extrêmement élevés. Depuis les années trente on n'avait pas observé de semblables taux d'intérêts qui conduisirent à une surévaluation du dollar par rapport aux principales devises européennes, et qui poussèrent à la hausse les taux d'intérêt dans les pays industrialisés. Le résultat, pour le Mexique, fut une augmentation extraordinaire des dépenses en matière de service de la dette extérieure. Parallèlement, la compétitivité du pays sur les marchés inter-

nationaux a été frappée par la surévaluation du peso par rapport aux monnaies autres que le dollar.

Malgré l'application de mesures d'amendement de la part du gouvernement mexicain à partir du deuxième semestre de 1981, les déséquilibres internes et externes ont persisté. Le déficit financier du secteur public en 1981 a représenté le double en termes réels de celui de l'année précédente et il a atteint le pourcentage inégalé de 14,3 % du produit intérieur brut. Les engagements en matière de dette publique extérieure pour l'année 1981 ont atteint presque 20 milliards de dollars, dont la plupart ont été obtenus pendant le deuxième semestre, avec des échéances à court terme. Le pays a utilisé plus de ressources extérieures en 1981 que pendant toute la période allant de 1975 et 1980.

Face à cette situation, et devant une balance de paiements en détérioration continue, des rumeurs de dévaluation ont circulé avec insistance provoquant une fuite croissante des capitaux.

Evolution de l'activité économique en 1982

Les fuites de capitaux et la spéculation en matière d'échanges se sont intensifiées au cours des premières semaines de l'année. En outre, les paiements des dettes extérieures auxquelles il faut ajouter la réduction des gains de PEMEX, ont exercé une pression énorme sur les finances du secteur public, de sorte que le déficit accumulé par le trésor du gouvernement fédéral, jusqu'à la première semaine de février, a été trois fois supérieure à celui de la période correspondante de 1981.

A cause de ce déficit persistant de la balance des paiements, le gouvernement dut prendre la décision, le 18 février, de laisser flotter le cours du peso, le taux de change atteignant alors un niveau voisin de 45 pesos par dollar, ce qui impliquait une dépréciation de 67 % de la monnaie mexicaine. C'est alors que le gouvernement décida de réduire le budget national de 3 %, réduction qui fut portée à 8 % au cours du mois d'avril.

Au mois de mars, le gouvernement a procédé à un réajustement d'urgence des salaires qui a exercé une influence défavorable sur les coûts des entreprises.

L'obtention de financement extérieur additionnel et la rénovation de crédits expirés devenaient de plus en plus difficiles pour le secteur public et les entreprises privées. On a assisté à un fort accroissement de la demande en devises et les réserves internationales de l'économie ont été drainées. Ce véritable cercle vicieux a amené le gouvernement à adopter les mesures diverses

pour contrôler les opérations sur le marché des changes.

A partir du 6 août, un système de double parité, l'un préférentiel et l'autre d'application générale, est entré en vigueur. Une semaine après, les dépôts bancaires en monnaie étrangère ont été transformés obligatoirement en pesos au taux de change général. Le marché des changes a été fermé de façon temporaire, et à sa réouverture, le 19 août, un taux de 69,50 pesos par dollar pour le paiement des mexdollars a été établi. Les opérations sur le marché général se sont effectuées à des taux avoisinant 120 pesos par dollar. Pendant la troisième semaine du mois d'août, un moratoire de 90 jours pour les paiements de capital de la dette à court et à long terme du secteur public a été demandé aux principales banques internationales qui détenaient des créances sur le Mexique.

Parallèlement, des entretiens avec le fonds monétaire international avaient été engagés afin d'utiliser les ressources disponibles pour le Mexique. Le premier septembre, le gouvernement a établi le contrôle généralisé des changes, qui est resté en vigueur pendant plus de trois mois.

Le 20 décembre se produisait une nouvelle modification du schéma en matière des changes avec un retour à un système de double parité. A partir de cette date, le taux de change contrôlé a été fixé à 95 pesos par dollar avec un glissement de 13 centimes journaliers. Le marché libre a débuté avec un taux de change de 148,50 pesos par dollar à l'achat et 150 à la vente. Ces taux de change représentent respectivement une baisse de 3,5 et 5,6 fois par rapport au taux de change enregistré le 17 février 1982.

Une semblable dévaluation de la monnaie nationale n'a pas de précédents dans l'histoire du Mexique. L'effet sur le comportement du reste des variables réelles et financières de l'économie a été extrêmement important. A la frontière Nord, de nombreuses difficultés particulièrement complexes ont surgi pour l'application du contrôle intégral des changes.

Cette vaste zone, qui se trouve étroitement liée à l'économie des Etats-Unis avait été particulièrement touchée des biens consommés par la population frontalière provient de ce pays. Dans de nombreux postes frontières du côté des Etats-Unis, se sont constitués des marchés de change pour le peso. Malgré l'interdiction d'exporter la monnaie mexicaine, le marché des pesos aux Etats-Unis a maintenu une grande activité et a absorbé des quantités importantes de devises en provenance de l'exportation privée de marchandises et de services, comme le tourisme, ainsi que des dépenses au Mexique des industries frontalières de sous-traitance.

La crise en matière de change a représenté un facteur déterminant pour la nationalisation de la banque privée mexicaine, annoncée en même temps que le contrôle généralisé des changes le 1^{er} septembre. La nationalisation répond également à la persistance des conditions oligopolitiques, qui étaient à l'origine d'effets pervers pour l'économie, et à la nécessité de réorienter les politiques de crédit à partir de critères de diversification sociale.

Le tableau ci-dessous montre de façon claire l'ampleur de l'effondrement

de l'économie en 1982.

Le comportement de l'industrie des manufactures répond en grande partie à la chute de la production des biens durables. Parmi eux, les biens de capital ont subi une diminution importante (- 13,1 %) résultat de la réduction des investissements publics et privés. La production des biens de consommation durable a diminué de 10,1 %. On doit signaler le cas spécifique de l'industrie automobile, dont la production a baissé de 25,7 % en 1982, par rapport à un accroissement de 22,6 % en 1981.

La croissance négative de - 0,2 % du produit interne brut, la réduction de 0,8 % de l'emploi, le taux de croissance des prix de 98,8 % et la dévaluation voisine de 500 % de la monnaie, ont caractérisé l'année 1982.

Malgré les mesures de redressement, et la très forte récession économique observée durant cette période, en 1982 les dépenses budgétaires ont été de 42,8 % supérieures aux prévisions. Aussi le déficit financier du secteur public a-t-il atteint un niveau sans précédent, représentant 16 % du PIB.

PRODUIT INTERNE BRUT TOTAL ET PAR SECTEUR

DIVISION	19 81		1982	
	MILLIONS DE PESOS A PRIX DE 1970	VARIATION ANNUELLE 1981-1980	MILLIONS DE PESOS A PRIX DE 1970	VARIATION ANNUELLE 1982-1981
Total	908 764.8	7.9	907 306.2	- 0.2
1. Agriculture, sylviculture, pêche	80 299.4	6.1	79 978.1	- 0.4
2. Mines	31 593.1	15.3	34 614.3	9.6
3. Manufactures	224 326.2	7.0	218 906.6	- 2.4
4. Bâtiment	51 851.8	11.8	49 674.0	- 4.2
5. Electricité	13 646.7	8.4	14 574.8	6.8
6. Commerce, restaurants, hôtels	234 490.9	8.5	230 672.7	- 1.6
7. Transports, stockage et communications	69 710.4	10.7	68 075.2	- 2.3
8. Services financiers, assurances et immobilier	86 113.2	4.8	88 578.0	2.9
9. Services communautaires, sociaux et personnels	128 948.5	7.7	134 952.7	4.7
10. Services bancaires imputés	- 12 215.4	—	12 716.2	—

Source : Secretaria de programacion y presupuesto Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática

Politique économique de la nouvelle administration

Face à la situation économique existante à la fin de 1982, la nouvelle administration entrée en fonction le 1^{er} décembre, a ratifié la demande formulée par le gouvernement précédent au Fonds Monétaire International, pour obtenir des ressources de cet organisme. Le Fonds monétaire International a accepté cette demande à la fin de l'année. Cet accord permet non seulement d'avoir accès aux ressources citées précédemment, mais représente un premier pas pour obtenir des crédits additionnels de la part des institutions qui accordent des aides financières au Mexique.

D'autre part, un Programme Immédiat de Réorganisation Economique a été annoncé. La portée de l'ensemble des mesures contenues dans ce programme dépasse l'horizon de la conjoncture économique; on prévoit, simultanément à la gestion de la crise, une transformation de la structure économique qui doit jeter les bases d'une croissance stable et soutenue.

On doit signaler que la gravité des problèmes qui se posent au pays, implique des coûts sociaux élevés et iné-

vitables. Le Programme Immédiat de Réorganisation Economique reconnaît l'existence de ces coûts ainsi que l'impératif fondamental de les distribuer d'une façon équitable parmi les différents secteurs de la population.

Compte tenu de tous les éléments ci-dessus indiqués, la politique économique programmée pour 1983 établit deux points fondamentaux pour corriger le déséquilibre persistant des Finances publiques. En premier lieu il s'agit de freiner la croissance des dépenses publiques, en essayant de réduire au minimum les conséquences de cette politique sur la création d'emplois productifs, l'exécution de programmes d'investissement indispensables pour renforcer la capacité de production du pays et l'accomplissement des engagements financiers contractés. Dans ce sens, le Budget de l'Etat pour 1983 prévoit une série d'actions à trois niveaux différents. Le premier d'entre eux se réfère à la réorganisation sectorielle et régionale des dépenses pour satisfaire les priorités déjà établies, tout en tenant compte de la réduction des ressources disponibles. Au deuxième ni-

veau, on s'efforce de renforcer l'épargne publique au moyen d'une meilleure répartition des dépenses courantes afin de libérer des ressources pour le programme d'investissements. Finalement, le troisième niveau consiste à établir des mécanismes pour la planification participative.

D'autre part, une augmentation des revenus du secteur public est prévue, au moyen d'une révision intégrale de la politique fiscale et des prix et tarifs des services publics. En ce qui concerne la fiscalité, on doit souligner les ajustements effectués aux taux et au paiement de l'impôt sur la valeur ajoutée, l'élévation de la progressivité de l'impôt sur le revenu pour 1983, et les réformes légales qui faciliteront les tâches de contrôle et permettront de combattre l'évasion fiscale avec une plus grande efficacité. En ce qui concerne les prix et les tarifs du secteur public, des schémas flexibles sont adoptés, pour les fixer de manière à ce qu'ils reflètent le vrai coût social des biens et des services correspondants, et pour éviter la décapitalisation des entreprises et des organismes publics. Ces mesures

sont accompagnées d'une rationalisation des subventions et de la redéfinition des régimes fiscaux applicables aux entreprises qui, comme c'est le cas de PEMEX, jouent un rôle important dans les revenus du secteur public.

Les mesures précédemment citées ont pour objet d'accroître les recettes et de renforcer l'épargne publique et privée ; mais leur adoption répond également à la nécessité de stimuler les activités productives comportant une priorité de type social et contribue à réorienter d'une façon satisfaisante les modèles de la consommation. A ce sujet, on doit souligner les réformes adoptées en matière de prix et de tarifs, puisqu'elles découragent l'achat de biens dont le prix, peu élevé, était soutenu artificiellement. Ces réformes limitent aussi la demande interne des biens d'importation et réduisent les importations.

D'autre part, il convient de signaler que la conjonction d'une politique du commerce extérieur qui rationalise la structure de la production et la politique adoptée en matière d'échanges, favorise une amélioration de la compétitivité internationale du secteur productif, encourage une substitution naturelle des importations et — par ce moyen — augmente les possibilités de création d'emplois. Ce processus permettra à l'économie de réduire sa dépendance par rapport aux revenus pétroliers et aux crédits provenant de l'extérieur en tant que sources en devises, puisqu'il encourage une expansion saine des exportations non pétrolières.

Il faut également tenir compte de la forte expansion des capacités de production obtenue au cours des dernières années qui permettra de retrouver, lorsque la crise sera résolue, un rythme de croissance satisfaisant.

Finalement, il faut souligner que dans le Programme Immédiat de Réorganisation Economique, les nouvelles responsabilités acquises par l'Etat, comme suite à la nationalisation des banques, sont pleinement assumées. Dans ce sens, l'encadrement légal indispensable a été élaboré afin d'encourager la canalisation des ressources confiées aux nouvelles sociétés nationales de crédit vers des usages contenant une haute priorité économique et sociale.

*
* *

Le ministère du Plan et du Budget a publié un rapport relatif à l'évolution de l'économie au cours du premier trimestre 1983 en analysant les dix points du programme de redressement économique.

1. — Limitation du rythme de croissance des dépenses publiques.

Au cours du premier trimestre, les dépenses ont représenté 23 % du chiffre annuel approuvé. Les dettes non comprises dans le budget, les revendications sociales et la situation critique

des entreprises publiques ont entraîné de fortes pressions, qui ont imposé l'établissement de priorités et la limitation des dépenses dans le secteur de l'énergie et de l'industrie.

2. — Protection de l'emploi — Le programme s'efforce de protéger l'emploi existant et de créer des postes de travail. Les programmes d'emploi dans le milieu rural ont été mis en œuvre ; mais dans les zones urbaines, il fallut réviser les projets, et leur mise en œuvre a été retardée. Le programme de protection de l'appareil productif s'efforce de trouver des solutions à la baisse de la demande interne, au problème financier et à celui de la disponibilité de devises.

3. — Poursuite des travaux entrepris, avec un critère sélectif : les plus importants de ces travaux en cours se réfèrent à l'amélioration et à la construction de routes, de ports, d'infrastructure hydraulique, ainsi qu'à la production d'acier et d'engrais, et à l'agrandissement de raffineries et d'usines électriques.

4. — Renforcement des normes de discipline planification adéquate, efficacité et honnêteté dans le maniement des deniers publics. Dans ce but, des instruments juridiques ont été élaborés en vue de réglementer l'exercice de la fonction publique et d'instituer des mécanismes de contrôle des dépenses, en créant à cet effet un nouveau ministère.

5. — Mesures destinées à protéger et stimuler les programmes de production, d'importation et de distribution des aliments de base. Programme qui garantit l'approvisionnement de 17 groupes de produits de base. Ces mesures s'accompagnent d'un effort de contrôle des prix, qui, au cours du premier trimestre 1983, limite à 13 % l'augmentation des prix de ces produits.

6. — Croissement des recettes publiques. Des réajustements trimestriels de certains prix et tarifs, ont été opérés, particulièrement dans le domaine des énergétiques. Les recouvrements fiscaux ont été légèrement inférieurs aux prévisions, ainsi que le recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée, en raison du bas niveau de l'activité économique. Le déficit du budget, qui s'élève à 189.1 milliards de pesos, est en valeur réelle, inférieur à 50 % - celui de l'année antérieure.

7. — Canalisation sélective des crédits et utilisation de la politique monétaire et du crédit en vue de contrôler l'inflation, ces mesures ont favorisé une augmentation des capitaux captés par le système bancaire. Pour le premier trimestre, le total de ces capitaux est supérieur de 142 % aux chiffres de la même période de l'année 1982. Le taux d'accroissement de la circulation fiduciaire a été de 55.8 %.

8. — Revendication de l'autorité de l'Etat sur le marché des changes. La

politique des changes est constituée par la création d'un double marché, l'un contrôlé (à un niveau réaliste), et l'autre libre.

9. — Réorganisation de l'administration publique fédérale : réforme de la loi organique de l'administration publique fédérale — création de mécanismes plus rapides et mieux adaptés.

10. — Principe de la prédominance de l'Etat dans le régime d'économie mixte. Le contenu économique de la Constitution a été renforcé et la fonction matrice de l'Etat dans le développement a été précisée.

La seconde partie du rapport analyse les principaux résultats économiques. Le processus de contrôle de l'inflation marque des progrès. Le taux d'accroissement de l'inflation qui atteignant 10.9 % en janvier, fut de 5.4 % en février et de 4.8 % en mars.

Tourisme : Les entrées augmentèrent dans la proposition de 11 % en janvier et les sorties diminuèrent de 5 %.

Pétrole : Les exportations quotidiennes s'élèvent, en moyenne, à 1.44 millions de barils. En ce qui concerne les devises, nous avons perdu 1,300 millions de dollars du fait de la baisse des prix du pétrole, mais nous avons économisé 1,600 millions de dollars en raison de la baisse des taux d'intérêt. Taux de change ; l'écart entre le taux de marché libre et celui du marché contrôlé baissa de 53.3 % en janvier à 38.2 % à la fin de mars.

Salaires : hausse de 26 %.

Emploi : baisses inférieures à celles que l'on prévoyait, mais incertitude en raison de la baisse de la demande interne.

Conclusion : Les résultats montrent certains progrès, mais les risques subsistent, bien que plusieurs points de déséquilibre commencent à céder.

A ce sujet, le ministre des Finances, M. Silva Herzog a lui-même reconnu que certaines estimations formulées par les nouvelles administrations ont dû être révisées en raison de la gravité de la crise. C'est ainsi que la croissance économique pour 1983 qui devait, pensait-on, être de l'ordre de zéro, sera en réalité négative, autour de - 3 %, selon les dernières estimations. La production industrielle sera particulièrement touchée et on prévoit des croissances négatives de - 3 à - 10 % pour l'automobile, de - 12 à - 20 % pour les appareils électroménagers, et de - 7 à - 15 % pour les textiles.

Les porte-paroles de la nouvelle administration ont affirmé à maintes reprises qu'il faudrait du temps pour résoudre les graves problèmes posés à l'économie et qu'il serait nécessaire d'adopter des mesures additionnelles. De fait, le programme de réorganisation économique devra s'adapter aux circonstances changeantes.

D. D.

M. BERNARDO SEPÚLVEDA

Nouveau ministre des Relations
Extérieures du Mexique

M. Bernardo Sepúlveda Amor qui devient Chancelier (ministre des Relations Extérieures) à l'âge de 41 ans, est né à Mexico le 14 décembre 1941.

Après avoir passé sa licence en droit à l'Université Nationale Autonome de Mexico en 1964, il obtint, en 1966 un diplôme de maîtrise de droit international à l'Université de Cambridge (Angleterre) avec une thèse sur la sécurité collective dans le système interaméricain.

Nommé en 1968 sous-directeur général des affaires juridiques au ministère de la Présidence, il exerça dans diverses institutions gouvernementales les fonctions de conseiller juridique. De 1971 à 1975, il fut rattaché, en cette qualité, au ministère des Finances et du Crédit Public, où il coordonna les travaux de la commission chargée de préparer le texte de loi sur les investissements étrangers au Mexique.

Directeur général des affaires financières internationales au ministère des Finances et du Crédit Public de 1976 à 1980, il fut en outre, pendant cette période, représentant du Mexique à la Commission des Nations Unies chargée des entreprises transnationales. Il exerça de 1978 à 1980 les fonctions de rapporteur du groupe intergouvernemental des Nations Unies, constitué en vue d'élaborer un code de conduite pour les entreprises transnationales.

En 1981, il fut nommé au poste de Conseiller pour les Affaires Internationales au ministère du Plan et du Budget.

Membre actif du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), il siégea, à partir d'octobre 1981, au Comité Exécutif National de ce parti, en tant que Secrétaire pour les Affaires Internationales, et participa, également en qualité de conseiller pour les questions internationales, à la campagne de M. Miguel de la Madrid pour les élections présidentielles.

Ambassadeur du Mexique aux Etats-Unis en mars 1982, il entra le 1^{er} décembre 1982 dans le gouvernement formé par le Président Miguel de la Madrid, avec le poste de Ministre des Relations Extérieures.

Professeur de droit international au *Colegio de México*, il a dirigé, à ce titre, divers séminaires d'études, et il est l'auteur de plusieurs ouvrages portant, pour la plupart, sur des questions financières internationales. Citons notamment : « *La inversión extranjera en México* » (L'investissement étranger au Mexique) publié par *Fondo de Cultura Económica*, 1973 ; « *Las empresas transnacionales en México* » (Les entreprises transnationales au Mexique).

Le Mexique au centre des négociations de paix en Amérique Centrale

Au cours des quatre mois écoulés depuis la transmission des pouvoirs au Président Miguel de la Madrid Hurtado, la nouvelle administration a démontré, par ses déclarations et plus encore par ses actes, qu'en dépit des difficultés économiques et des pressions extérieures, le Mexique entend rester fidèle aux principes qui guident sa politique internationale depuis plusieurs décennies.

Une continuité fondée sur des principes

Dès le 1^{er} décembre dernier, au moment de prendre possession de ses fonctions de Ministre des Relations Extérieures, M. Bernardo Sepúlveda Amor déclara : « *Notre politique extérieure est une politique continue fondée sur des principes solides, des principes qui ne sauraient avoir un caractère transitoire, car ils font partie de l'essence de notre pays* ».

Au cours d'une entrevue télévisée, le Chancelier Sepúlveda, précisait le 26 mars dernier, que la politique extérieure du Mexique n'est pas « *une politique de cabinet ministériel* », qu'elle n'est pas soumise à des variations sexennales, parce qu'elle est fondée sur des principes « *immuables et essentiels* ».

Cette continuité de la politique mexicaine s'est affirmée en particulier dans les prises de positions du Mexique face aux problèmes d'Amérique Centrale. Le Chancelier Sepúlveda a, le 21 mars, affirmé dans le discours qu'il prononça à l'occasion de la commémoration de la naissance de Benito Juárez : « *L'attitude du Mexique vis-à-vis de l'Amérique Centrale et de la zone des Caraïbes ne doit être sujette à aucune rectification* ».

La réunion de Contadora

Aussi, le gouvernement mexicain a-t-il engagé, dès le mois de décembre 1982, une action diplomatique qui, à travers une série d'entretiens et de consultations bilatérales, a abouti à une première étape essentielle ; la réunion dans l'île de Contadora (Panama), les 8 et 9 janvier derniers du Chancelier de Panama, M. Juan José Amado, représentant du pays invitant, et des Chanceliers de Colombie, du Mexique et du Venezuela, MM. Rodrigo Lloreda Caicedo, Bernardo Sepúlveda Amor et José Alberto Zambrano Velasco.

Le communiqué publié à l'issue de ces entretiens — dont nous reproduisons ci-contre les principaux passages — met en relief trois points principaux :

Primo, les différends dont cette région

est le théâtre doivent, en vertu du principe essentiel de l'autodétermination des peuples, être résolus par les intéressés eux-mêmes, à l'exclusion de toute intervention, et surtout de toute intervention armée, directe ou indirecte, des puissances engagées dans le conflit Est-Ouest. Leur non intervention est la condition première de tout processus de pacification de la région.

Secondo, les conflits ne sont pas le résultat des interventions extérieures. Ces interventions n'ont pu que se greffer sur des différends existants, il est intéressant de souligner que, sur ce plan, les positions affirmées à Contadora par les Chanceliers de Colombie, du Panama et du Venezuela, rejoignent la thèse mexicaine en vertu de laquelle les conflits d'Amérique Centrale trouvent leur origine dans des problèmes internes, principalement d'ordre économique et social. Tirant la conclusion de ces prémisses, le Mexique et le Venezuela, ont décidé d'apporter leur contribution économique aux Etats de l'Amérique Centrale et des Caraïbes, en prorogeant, avec certaines modifications, le pacte de San José, du 3 août 1980, qui prévoit la fourniture à ces pays du pétrole mexicain et vénézuélien, dans des conditions privilégiées.

Le troisième point essentiel du communiqué de la Contadora se réfère à l'action de paix des quatre participants. Une action qui ne saurait être assimilée à une médiation. Des porte-parole du Gouvernement Mexicain ont, en effet expliqué, à diverses reprises, que les pays du « Groupe de Contadora » se bornent à offrir leurs bons offices à servir de « *courroies de transmission* » pour faciliter le dialogue entre les forces en présence. Et cette action serait plus efficace si, conformément au souhait exprimé par le communiqué de Contadora, elle était appuyée par les autres membres de la communauté latino-américaine.

L'entretien mexicano-colombien

Parallèlement à la poursuite des négociations, on assista au cours des semaines suivantes, à une aggravation des tensions. Une course de vitesse se déroulait entre les forces de violence et les initiatives de paix. Le développement de la guerre civile au Salvador et les affrontements armés à la frontière du Honduras et du Nicaragua, montrèrent aux pays du « groupe de Contadora » qu'il était nécessaire de hâter les négociations.

Dans ce but, le Président du Mexique, M. Miguel de la Madrid et le Président de Colombie, M. Belisario Betancur, se réunirent le 9 avril dans l'île de Cozumel (Mexique). Le Président colombien avait eu, au cours des journées précédentes, des entretiens avec ses homologues du Vénézuéla, du Panama et du Costa-Rica.

Au terme des entretiens de Cozumel, les Présidents du Mexique et de Colombie signèrent un communiqué dans lequel ils déclaraient que la situation critique de l'Amérique Centrale « affecte la Colombie et le Mexique » et que « la paix dans zone constitue un intérêt vital pour la sécurité des deux pays ». Les deux chefs d'Etat se déclarèrent préoccupés par « la situation périlleuse qui prévaut en Amérique Centrale » et affirmèrent d'un commun accord qu'il est urgent « d'engager dans l'immédiat des actions spécifiques en vue de faire face aux problèmes qui compromettent la paix dans cette zone ».

Des appuis internationaux

Au moment où s'engageait cette nouvelle étape des négociations de paix en Amérique Centrale, le Mexique et ses partenaires du « groupe de Contadora » disposaient d'importants appuis extérieurs.

Le soutien de la France a été exprimé sans équivoque à l'occasion de la visite à Mexico de l'Ambassadeur itinérant du Gouvernement Français pour les Affaires Latino Américaines, M. Antoine Blanca. Après avoir visité tour à tour le Nicaragua, le Honduras, le Costa-Rica, le Panama et le Guatemala, le diplomate français arriva le 22 février à Mexico, où il examina longuement, avec le Chancelier Sepúlveda, le développement de la situation en Amérique Centrale. Le communiqué conjoint publié à l'issue de ces entretiens proclame l'identité de vues entre Paris et Mexico, affirme que la déclaration mexicano-française de septembre 1981 n'a rien perdu de son actualité, condamne l'usage de la force pour résoudre les conflits de la région, constate que les problèmes auxquels doivent faire face les pays centre-américains sont d'ordre socio-économique et qui, de ce fait, ils ne sauraient trouver de solution qu'« au moyen du dialogue et de la négociation politique entre les parties intéressées ».

L'appui de l'Espagne n'est pas moins évident. Le ministre espagnol des Relations Extérieures, M. Fernando Moran, qui invité par le Chancelier Sepúlveda, effectua une visite au Mexique du 13 au 16 avril, et d'autres personnalités du Gouvernement de Madrid ont fait savoir à diverses reprises qu'ils suivaient avec sympathie et appuyaient les efforts de la diplomatie mexicaine pour trouver une solution négociée aux différends dont l'Amérique Centrale est le théâtre.

La position mexicaine est également soutenue par les non-alignés. Lors de la réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés, qui eut lieu à Managua (Nicaragua) le 10 février dernier, M. Victor

Flores Olea, Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures pour les Affaires Multilatérales, qui assistait à cette conférence en qualité d'observateur, réaffirma la volonté du Mexique de poursuivre ses efforts pour aboutir à une solution négociée des conflits d'Amérique Centrale sur la base des principes de l'autodétermination et de la non-intervention dans les affaires intérieures des autres peuples. Quelques jours plus tard, à son retour à Mexico, M. Flores Olea put déclarer à un reporter du quotidien « El Nacional » : « Au cours de la réunion ministérielle des non-alignés, la politique du Mexique vis-à-vis de la zone centre-américaine et des Caraïbes, a été pleinement appuyée par cent nations ».

Conversations avec les gouvernements centres-américains

Ce fut dans ce contexte international éminemment favorable que les quatre chanceliers du groupe de Contadora engagèrent une seconde étape de négociations.

Ils décidèrent alors d'effectuer au cours des journées du 12 et 13 avril, des visites conjointes au Costa-Rica, au Nicaragua, au Salvador, au Honduras et au Guatemala. Au Costa-Rica, ils s'entretenirent avec le Président Luis Alberto Monge et avec le Chancelier Fernando Volio. Au Nicaragua, ils eurent des conversations avec le Commandant Daniel Ortega, Coordinateur de la Junte de Reconstruction Nationale, et avec le Chancelier Miguel d'Escoto. Dans les autres pays visités, les interlocuteurs furent respectivement : au Salvador, le Président Alvaro Magaña et le Chancelier Fidel Chavez

LA REINE D'ANGLETERRE EXPRIME SA CONFIANCE DANS L'AVENIR DU MEXIQUE

La Reine Elisabeth II a effectué du 17 au 22 février une visite officielle au Mexique. Accompagnée du Duc d'Edimbourg et de M. Francis Pym, secrétaire d'Etat au Foreign Office, la Reine d'Angleterre est arrivée, le jeudi 17 février, à Acapulco, où elle fut accueillie par le Président du Mexique.

Chaleureusement acclamée par la population, la Souveraine se rendit au Fort San Diego — édifice du XVI^e siècle, qui domine la baie — où un dîner de gala était offert en son honneur. A cette occasion, le Président de la Madrid réaffirma les principes traditionnels de la politique extérieure mexicaine.

Dans sa réponse, la Reine Elisabeth II rappela que l'Angleterre a démontré par des actes sa volonté de contribuer de la manière la plus efficace à la solution de la crise économique à laquelle le Mexique est confronté. La Souveraine fit l'éloge des mesures courageuses adoptées par le Président de La Madrid pour faire face aux difficultés actuelles. « Nous sommes persuadés, dit-elle, que grâce à son grand héritage de ressources matérielles et d'habileté humaine, le Mexique sortira triomphant de la crise. »

Dans la journée du 18 février, Elisabeth II visita le complexe sidérurgique Lázaro Cárdenas-Las Truchas (SICARTSA) construit avec l'apport d'importants capitaux britanniques.

La Reine et sa suite remontèrent à bord du yacht *Britannia* pour gagner Puerto Vallarta. Invité à bord du navire, le Chancelier Bernardo Sepúlveda eut, au cours de la traversée, d'importants entretiens avec le secrétaire au Foreign Office.

A Puerto Vallarta, la Reine Elisabeth visita diverses institutions charitables. Le voyage de la Souveraine britannique, s'acheva, le 22 février, par une visite à La Paz, capitale de la Basse-Californie Sud.

Le communiqué de l'île de Contadora 9 janvier 1983 (extraits)

Les Chanceliers de Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela « examinent le complexe panorama existant en Amérique Centrale, ainsi que les processus politiques qui se déroulent dans cette région, leurs relations mutuelles et leurs conséquences pour la stabilité et la paix dans cette zone. Expriment leur profonde préoccupation pour l'intervention étrangère — directe ou indirecte — dans les conflits de l'Amérique Centrale, et en faisant remarquer qu'il est hautement indésirable d'inscrire ces conflits dans le contexte de la confrontation est-ouest, ils proclamèrent d'un commun accord la nécessité d'éliminer les facteurs externes qui aggravent ces conflits.

Ils formulèrent un appel urgent à tous les pays de la zone centre-américaine, pour que, par la voie du dialogue et de la négociation, se réduisent les tensions et soient créées les conditions permettant l'établissement d'un climat de coexistence pacifique et de respect mutuel entre ces Etats.

En réaffirmant l'obligation, pour les Etats, de s'abstenir de l'usage de la force ou de la menace de la force dans les relations internationales, ils les exhortèrent tous à s'abstenir d'actes qui soient de nature à aggraver la situation et à créer le péril d'un conflit généralisé s'étendant à toute la région.

Ils firent également le bilan des diverses initiatives de paix et de leurs résultats. Dans ce but, et dans le respect des principes de non-intervention et d'autodétermination des peuples, les Chanceliers examinèrent la possibilité d'autres initiatives et déclarèrent qu'il était souhaitable d'associer à ces efforts la précieuse contribution et le nécessaire appui d'autres pays de la communauté latino-américaine.

Ils réaffirmèrent leur volonté de continuer à contribuer au renforcement des économies des pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes, au moyen d'initiatives telles que le Programme de Coopération Énergétique mis en œuvre par le Mexique et le Venezuela et le Plan de Coopération Financière proposé par la Colombie. Ils estiment que ces initiatives et d'autres mesures de coopération économique peuvent aider à atteindre les objectifs de stabilité politique et de paix sociale. »

Mena, au Honduras, le Président Roberto Suazo Córdova et le Chancelier Edgardo Paz Barnica ; et au Guatemala, le Président Efraín Ríos Montt et le Chancelier Eduardo Castillo Arriola. Ces premières consultations ont permis de réunir — comme le déclare le communiqué conjoint publié le 13 avril — « des éléments utiles pour l'élaboration d'un schéma intégré des divers points de vue ». Les quatre ministres — poursuit le communiqué — prirent acte de la volonté politique exprimée par les Gouvernements des pays visités, en vue de l'établissement d'un dialogue constructif destiné à réduire les tensions et à jeter les bases d'une paix stable et durable dans la région. En conséquence, ils jugèrent opportun de poursuivre ce processus de consultations. »

La visite à Mexico, le 11 avril dernier, du Commandant Henry Ruiz, Ministre Nicaraguayen du Plan, constitua un autre facteur, favorable à l'action du « groupe de Contadora ». Le ministre Nicaraguayen informa le Président Miguel de la Madrid des progrès de la négociation bilatérale engagée entre son pays et le Costa-Rica. Les deux interlocuteurs estimèrent qu'il était souhaitable de favoriser des contacts bilatéraux susceptibles « de déboucher — selon les termes du communiqué conjoint publié le 11 avril — sur des conversations multilatérales ». Le Président du Mexique et le Commandant Ruiz déclarèrent que « les deux gouvernements resteraient en contact en vue de promouvoir les principes et les objectifs contenus dans la déclaration de Contadora ».

La position des Etats-Unis

La Troisième Réunion de la Commission bi-nationale Mexique-Etats-Unis, le 18 avril dernier, à Mexico, a donné l'occasion au Chancelier Sepúlveda d'aborder avec son homologue nord-américain, M. George Shultz, l'examen des problèmes de l'Amérique Centrale. Trois ministres nord-américains, MM. George Shultz, Donald Regan et Malcolm Baldrige, et trois ministres du Gouvernement Mexicain, MM. Bernardo Sepúlveda, Silva Herzog et Hector Hernández participaient à ces conversations qui s'inscrivent dans un processus régulier de consultations. L'entretien entre le Secrétaire d'Etat américain et le Chancelier mexicain se prolongea pendant trois heures.

Le Chancelier Sepúlveda déclara à la presse que ces conversations avaient permis « d'analyser de façon conjointe et franche les sérieux problèmes économiques, sociaux et politiques qui affectent l'Amérique Centrale ».

De son côté, M. George Shultz se déclara convaincu que l'expérience des questions d'Amérique Centrale que possède le Mexique servirait la cause de la paix. « Peu de voix — ajouta-t-il — méritent autant d'être entendues que celle du Mexique. Nous l'écouterons avec la plus grande attention ».

Un paragraphe relatif à l'Amérique Centrale, inclu dans le Communiqué conjoint publié au terme de la Réunion bi-nationale Mexique-Etats-Unis, précise que « Les Ministres Sepúlveda et Shultz échangèrent des points de vue sur la situation de la région, et qu'ils décidèrent d'encourager les processus de dialogue et de négociation afin d'éviter un conflit armé et de favoriser la création de conditions de paix et de développement économique ».

La poursuite des négociations

Des conditions favorables se trouvaient donc réalisées pour une nouvelle étape de la négociation : la réunion à Panama des chanceliers du groupe de Contadora et des chanceliers des cinq pays intéressés d'Amérique Centrale.

Le communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens que les membres du « groupe de Contadora » eurent isolément à Panama, le 20 et 21 avril derniers, avec chacun des Chanceliers des cinq pays centres-américains engagés dans le conflit, souligne « le fait positif que, pour la première fois, au cours de la présente crise, les Chanceliers centre-américains aient manifesté un commun désir d'engager le dialogue. »

Désormais en mesure de « formuler un premier diagnostic sur les thèmes principaux de la controverse », les Chanceliers du « groupe de Contadora » mentionnèrent parmi les facteurs qui, selon eux méritent une « attention spéciale » : « La course aux armements, le contrôle des armements et leur réduction, les transferts d'armes, la présence de conseillers militaires et les autres formes d'assistance militaire étrangère, les actions destinées à destabiliser l'ordre interne d'autres Etats, les menaces et les agressions verbales, les incidents armés et les tensions frontalières, la violation des droits humains et des garanties individuelles et sociales, ainsi que les graves problèmes d'ordre économique et social qui sont à la base de la crise qui affecte la région. »

Les Chanceliers réunis à Panama ont élaboré, pour la poursuite des négociations, un schéma de consultations assez souple pour s'adapter à la diversité des situations.

Avant de se séparer, les Chanceliers ont exprimé « leur profonde conviction qu'il est possible de faire face, de façon positive aux conflits qui prévalent dans la région, grâce à des formules de solution pacifique et dans un authentique esprit de négociation ».

Les Chanceliers du « groupe de Contadora » se sont réunis à nouveau à Panama le 11 et le 12 mai pour examiner les derniers développements de la situation : la multiplication des incidents frontalières, les débats au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. sur la plainte présentée par le Nicaragua et la pétition du Gouvernement costaricain en vue de la constitution d'une force

de paix, — projet que le gouvernement mexicain considère comme totalement étranger à la tâche de concertation politique entreprise par le « groupe de Contadora ». Les quatre Chanceliers se sont mis d'accord pour envoyer à la frontière du Nicaragua et du Costa-Rica une commission d'observation de 8 membres — 2 pour chacun des pays participants — et pour organiser une prochaine réunion de travail du « Groupe de Contadora » avec les 5 Chanceliers d'Amérique Centrale, qui aura lieu le 28 mai à Panama.

Ainsi le Mexique et ses alliés sont parvenus, en dépit des pressions et des violences, à accréditer une thèse de règlement pacifique, qui a été renforcée récemment par de nouveaux appuis internationaux.

E.R.

La France et le Brésil appuient les efforts du groupe de Contadora

Dans un passage du communiqué du Conseil des Ministres français, publié le 21 avril 1983, le gouvernement de Paris réaffirme son soutien au groupe de Contadora : « Le Ministre des Relations Extérieures — lit-on dans un texte — a rendu compte de l'aggravation de la situation en Amérique Centrale. Pour la France, les conflits en cours résultent, pour l'essentiel, des oppressions, du sous-développement et des inégalités sociales qui affectent depuis longtemps les pays de cette région. Se référant à la récente réunion de Contadora (Panama), le Ministre a rappelé l'appui que notre pays apporte aux efforts de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela, visant à favoriser entre les pays centre-américains et à l'intérieur de chacun de ces pays, le dialogue politique constructif, afin de créer les conditions d'une paix stable et durable dans chaque pays et dans la région, et de permettre ainsi le développement harmonieux des relations entre tous les pays voisins. »

L'appui du Brésil s'exprime également dans le communiqué conjoint publié le 29 avril au terme des entretiens de Cancún entre le Président du Mexique et son homologue brésilien, M. João Baptista de Oliveira Figueiredo. Dans ce document, les deux chefs d'Etat se déclarent préoccupés par la situation en Amérique Centrale, estiment qu'il est urgent d'engager des négociations effectives entre les pays concernés, réaffirment que la crise trouve son origine dans les structures économiques et sociales qui prédominent dans la région, et qu'il convient d'éviter de considérer ces différends comme un chapitre de l'affrontement Est-Ouest, et soulignent la validité des principes énoncés dans la Déclaration de Contadora.

Le Président du Brésil déclara le 27 avril à un représentant de l'Excelsior, de Mexico, qu'il appuyait « sans réserves » les efforts du groupe de Contadora en faveur du respect de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples d'Amérique Centrale.

Le centenaire de la naissance d'Orozco

La dignité de la forme au service de l'idéologie révolutionnaire

par Luis CARDOZA y ARAGÓN

Qui ne connaît pas l'œuvre morale de José Clemente Orozco (1883-1949), surtout celle de Guadalajara, ne connaît pas ce peintre. C'est une œuvre pleine d'énergie et de lyrisme, austère et profonde. Si, de nos jours, on pense que c'est dans la peinture de chevalet que l'aventure du créateur se révèle avec le plus de succès, chez Orozco, c'est dans les formes murales et graphiques qu'il atteint sa plénitude. Le plus important de son œuvre se trouve sur les murs, dans ses études pour les fresques.

Le problème que pose Orozco n'est pas celui d'un peintre d'hier ou d'aujourd'hui, mais celui d'une tempête de

toujours, celle d'un poète tragique qui doit libérer le feu qui le brûle. Avec Diego Rivera et David Alfaro Siqueiros — tous trois très distincts entre eux — Orozco a en commun le contexte historico-social extrêmement agité de ces années-là, la passion de la peinture murale et le besoin de concrétiser en elle l'étonnement de découvrir ce qui est propre au Mexique, depuis le milieu physique jusqu'aux racines millénaires.

L'affirmation de l'identité

Nous nous plaignons que l'on ne nous connaît pas en Europe, ou que l'on nous connaît à moitié, ce qui est

pire. Parfois Orozco fut entraîné par l'enthousiasme ; il dépassait la réalité du Mexique et de la peinture. L'époque de la Révolution fut vibrante et tragique. Elle a révélé le Mexique à lui-même. Orozco, qui fut l'un des créateurs de la conscience nationale, l'a exprimée par des éléments de culture classique, de culture moderne et populaire et par une invention de formes américaines.

Je pense que le muralisme fut aussi important que le modernisme. Sa relation se situe dans une problématique qui fut celle de tout le continent. Dans le modernisme — mouvement des lettres — c'est l'influence française qui prévalut. Dans le muralisme ce qui prévalut fut une réaction contre l'influence de l'École de Paris. Modernisme et Muralisme sont divergents. Leur discordance est oblique et complémentaire dans l'expression de l'époque.

Si le muralisme est peinture, c'est la peinture de la Révolution mexicaine ; la sensibilité — composition, formes, couleurs — est universelle dans le monde d'Orozco. La tempête du Mexique en ces années-là y est présente sans que les thèmes émanent d'un nationalisme préalable et préétabli. Je crois que là où Orozco se manifeste le mieux, c'est dans les thèmes à caractère universel.

A l'intérieur du continent, l'affirmation de l'identité constitua une prouesse qui donna une image de notre réalité, une image rendue par de la grande peinture. Les artistes ne reflétèrent pas l'impulsion donnée à la société par la Révolution mexicaine (1914) : ils ne la reflétèrent pas, mais créèrent à partir d'elle. Le peuple mexicain, son histoire, son paysage, sont quelques-uns des thèmes traités par eux ; ils embrassèrent leur monde, ils l'incarnèrent et créèrent à partir de lui : ce n'est pas peu de chose.

Apollon et Coatlicue

Le contenu social n'est pas un obstacle pour la peinture murale mexicaine ; pas plus que ne le fut, pour les peintres primitifs ou ceux de la Renaissance, la religion ou la politique. Le rejet des styles à la mode, inadaptés à leurs aspirations de créateurs de formes et de nationalité, a suscité et continue à susciter de complexes désaccords qui prouvent combien fut grande leur ambition picturale, et

la vie culturelle au Mexique

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE

Plus de 150 maisons d'édition et de distribution appartenant à 18 pays ont été représentées à la IV^e Foire Internationale du Livre qui s'est tenue au Palais des Mines, monument colonial situé en plein centre de Mexico. Le 26 février, lors de la cérémonie d'inauguration, Monsieur Octavio Rivera Serrano, Président de l'Université Nationale (U.N.A.M.), ainsi que les orateurs qui lui ont succédé à la tribune, a souligné que le livre conserve et conservera toujours un rôle de premier ordre en matière de création et de diffusion culturelle malgré l'introduction massive de nouveaux supports de communication.

HOMMAGE A ALEJO CARPENTIER

La publication des premiers volumes des œuvres complètes de Carpentier par Siglo XXI, éditeur, a été l'occasion d'un hommage public pour lequel l'Université Nationale et l'Institut des Beaux-Arts se sont associés à cette maison mexicaine d'édition, une des plus importantes du monde de langue espagnole, et au Centre de Promotion Culturelle Alejo Carpentier de la Havane. Pendant la cérémonie, l'écrivain mexicain Fernando Benítez a parlé de la passion du romancier pour la musique, ce qui, a-t-il affirmé, lui a permis de « composer ses livres comme autant de pièces symphoniques ».

EXPOSITION PICASSO A MEXICO

Le Musée Tamayo à Mexico a accueilli une exposition rétrospective du peintre espagnol. Le public mexicain s'est donné rendez-vous pour admirer les œuvres représentatives de toutes les périodes et de tous les moyens d'expression utilisés par Picasso, dont seize sculptures. Il a pu assister aussi à la mise en scène des deux pièces de théâtre du peintre, « *Le désir attrapé par la queue* » (1941) et « *Les quatre petites filles* » (1948), qu'un homme de théâtre mexicain, Juan José Gurrola, a mis en scène pour en faire une excellente introduction à la vie et à l'œuvre du plus célèbre peintre de notre siècle.

HENRYK SZERYNG DE RETOUR AU MEXIQUE

Le célèbre violoniste a reçu des mains du Président de la République, M. Miguel de La Madrid, un diplôme pour les services qu'il a rendus à la musique mexicaine au cours de la cérémonie inaugurale du II^e Festival de Printemps qui s'est ouvert le 22 mars dans la ville de Oaxaca. Szeryng a déclaré à cette occasion : « *Servir le Mexique est mon but essentiel depuis quarante ans* ».

REEDITION DES MEMOIRES DE JOSE VASCONCELOS

Une importante maison d'édition mexicaine, le *Fondo de Cultura Economica*, a annoncé la parution du texte intégral des Mémoires de José Vasconcelos, que le grand public mexicain connaît uniquement dans la version largement mutilée que son auteur a fait paraître vers la fin de sa vie. En effet, Vasconcelos, que les Français ont pu voir, sur les écrans, à un moment essentiel de sa vie, dans l'interprétation qu'en a donné le réalisateur espagnol Carlos Saura, dans *Antonieta*, est revenu dans ses vieux jours à un piétisme étroit qui lui fit renier certaines de ses idées et certains aspects de sa vie. Ecrivain, philosophe, adversaire acharné du positivisme, il a joué un rôle de tout premier ordre dans la vie politique et intellectuelle de son pays dans la première moitié du siècle.

E. H.

même extra-picturale. Ils auraient pu peindre et bien peindre dans le cadre des courants à la mode. Ils ne voulaient pas le faire. Leurs problèmes étaient autres. Ils leur apportèrent des solutions différentes. L'œuvre murale d'Orozco est plus transcendante alors qu'elle n'est pas animée par une mission historique, mais par une passion artistique, alors qu'il ne pêche ni ne divulgue.

On a répété que tout le muralisme est un discours de prosélitisme. La problématique d'Orozco est plus complexe et plus vaste ; elle est, en résumé, la révélation du Mexique à lui-même, à l'universel : Apollon et Coatlicue.

Orozco est le muraliste par excellence. Au cours des années trente il protesta contre les « Mural Painters », qui « salissaient la peinture comme jamais elle n'avait été salie ». Il se référait au folklorisme et à la démagogie, à la diminution de la qualité. Il écrivit : « Une peinture est un poème et rien de plus ». Il fut toujours ouvert, ne prôna jamais aucun exclusivisme national ; il affirma dans un texte que, si quelque-une de ses œuvres doit intéresser dans le futur, ce sera par sa qualité spécifique, par la dignité de sa forme. Il dit encore : « Ni dans mon exposition en 1916, ni dans aucune de mes œuvres sérieuses on ne trouve un seul *huarache* ou un seul *sombrero* ; c'est l'humanité seule qui en est le thème, et l'émotion poussée jusqu'à son extrême limite en est la seule tendance. J'ai mis à profit la représentation réelle et intégrale des corps, en eux-mêmes et dans leurs rapports entre eux ». « ... Le nationalisme ne doit pas consister en telle ou telle pièce vestimentaire théâtrale, ni en telle ou telle chanson populaire de valeur plus que douteuse, mais en notre contribution à la civilisation humaine ».

« ... Une peinture ne doit pas être un commentaire mais le fait lui-même ; non un reflet, mais la lumière même ; non une interprétation mais la chose même à interpréter. Elle ne doit illustrer aucune théorie ni aucune anecdote, récit ou histoire d'aucune sorte. Elle ne doit pas contenir des opinions sur des sujets religieux, politiques ou sociaux : rien sauf le fait plastique en tant que cas particulier, concret et rigoureusement précis ». « ... La seule émotion qu'elle doit susciter et transmettre doit être celle suscitée par le phénomène purement plastique ».

Les formes valent par elles-mêmes, mais elles sont liées de façon subtile à l'histoire. Orozco et ses compagnons firent chanter à haute voix un monde jusqu'alors aphasique et balbutiant. Il est indispensable de le rappeler si l'on veut donner une explication significative du muralisme. La peinture mexicaine se trouvait devant des problèmes

politiques et sociaux. De plus, quelques uns des peintres tentèrent de créer, à partir de ces problèmes, une peinture publique accessible aux foules, sans perdre de vue la forme. On l'appréciait pour son idéologie ou on la repoussait à cause d'elle, au lieu de l'évaluer d'abord en tant que peinture. Qu'est-ce que l'idéologie sans une forme admirable ?

Peut-être le muralisme mexicain ne devrait-il pas être vu seulement d'un point de vue formel, mais être considéré également dans un contexte historique et social qui participe de l'art, et non seulement d'un point de vue rigoureusement esthétique. La valeur probable la plus exacte reste cependant celle qui lui est intrinsèque.

La projection de muralisme mexicain à l'extérieur

La critique européenne a été réticente envers l'œuvre des muralistes. On invoqua pour cela le fait que les muralistes avaient adopté un programme de propagande pour leur art, de sorte qu'ils s'étaient placés hors de la révolution stylistique moderne. Herbert Read, par exemple, les rattache au réalisme socialiste, sans se rendre compte qu'en U.R.S.S., ils auraient été formalistes.

Un jugement global sur le muralisme est anodin parce qu'inexact. Mais Orozco, lui, est à part. En 1937, il peint à la fresque dans le palais du gouvernement de Jalisco, Mussolini, Hitler, Staline, Hirohito, avec une liberté de discernement et une expression sarcastique extraordinaires. Son œuvre murale est avant tout tragique, humaniste. Dans cette thématique nous trouvons ce qu'il a donné de meilleur, comme ses fresques : « Prométhée », au Pomona College (Californie), ou comme son prodigieux « Homme en flammes », dans la coupole de l'Hospice Cabañas, à Guadalajara. Orozco ne fut jamais un « idéologue » : il transforma sa pensée en émotion, et son émotion nous fait penser et nous émeut. On dit qu'il fut influencé par les expressionnistes allemands, ou par Goya, Daumier, Ensor, Munch. Orozco fut autant impressionné par les impressionnistes allemands que... les aztèques.

Par contre, l'influence du muralisme mexicain fut considérable dans notre continent. Surtout aux Etats-Unis. On peignit des édifices et on élaborait des projets. Nombreux furent les artistes de la W.P.A. qui s'y adonnèrent : de Kooning, Archilles Gorky, Jack Levine, Stuart Davis, Anton Refrieger, Ben Shahn, Philip Evergood et bien d'autres.

De fait le muralisme mexicain est le seul apport original moderne donné au monde par l'art du continent américain.

UNE PETITE FILLE MEXICAINE ENVOIE UN MESSAGE DE PAIX AU MONDE ENTIER

Une petite mexicaine âgée de 11 ans, Romina Rodríguez Ruelas, a réalisé récemment un de ses vœux : un voyage en France qui constituait le premier prix du concours international, organisé par la Fédération mondiale des ville jumelées avec la participation de l'UNESCO.

Ce concours proposait aux enfants une rédaction sur le thème suivant : « Ma commune, espoir pour la Paix dans le monde ». Des millions d'enfants y ont participé.

Le texte de Romina, traduit dans plusieurs langues, a été publié dans la revue de la FMVJ, puis dans le grand quotidien mexicain « Excelsior ».

Nous publions ci-dessous d'importants extraits de la lettre de Romina.

C. R.

Chère amie,

En réponse à ta lettre, je te dirai que je ne sais pas ce que c'est qu'une bombe ; mais Maman dit que c'est une chose horrible, elle rappelait une chanson que j'écoutais quand j'étais petite et qui disait : N'achève pas le seul monde que nous ayons.

Je lis et je vois à la télévision que dans beaucoup de pays les hommes se tuent entre frères, à la recherche d'une paix qui se trouve je ne sais où. Au cours des temps, l'homme rêvait d'atteindre la Lune et, tu vois, ils ont réussi. En somme, c'est merveilleux, mais je crois que, ce qui fait davantage défaut, c'est la compréhension, le respect et l'amour entre les habitants de ce monde.

Je me demande s'il faut arroser la terre de sang et de douleur afin de récolter la paix et la tranquillité. Ne sommes-nous pas tous égaux aux yeux de dieu ? Pourquoi y a-t-il des haines, des jalousies, des pauvres et des riches, des faibles et des puissants ? Ne pouvons-nous donc pas donner la main à celui qui en a besoin sans penser à ce que cela va nous rapporter ? Moi je ne comprends pas les grandes personnes qui dépensent tant d'argent pour des armes, et je pense à ces enfants qui meurent de faim et je crois que cela doit être très vilain de mourir ainsi ; les grandes personnes ne savent pas régler ces affaires-là et préfèrent en finir avec ce monde.

Je ne connais pas de sage, mais je sais que ces messieurs savent beaucoup de choses. Pourquoi eux ne font-ils pas quelque chose pour donner le bonheur au monde ? Pourquoi un pays, s'il veut montrer sa puissance, doit-il d'abord tuer beaucoup de gens ?

Quand les adultes entendent parler de guerres, de la faim et de tous les problèmes, ils font une figure triste et pensent beaucoup. Quand ensuite je prends mon bain et que la saleté s'en va, je voudrais qu'il pleuve beaucoup et que toute cette eau lave notre boule de terre et que tout le mal s'en aille aux égouts et que, vraiment, tous les hommes du monde soient libres et heureux, et que, jamais, il n'y ait des guerres, des maladies, des famines et que tous, nous nous considérions comme des frères, et que nous habitions un monde dont nous pouvons être fiers. N'est-ce pas ?

Amitiés, Romy

Deuil au Mexique

Dolores del Río, la « grande dame » du Cinéma mexicain

Nous avons demandé à Madame Dolores Tovar de Loeza et au journaliste espagnol Francisco Díaz Roncero de nous apporter des témoignages directs sur deux grands artistes récemment décédés qu'ils ont bien connus.

J'ai connu Dolores Asúnsolo — tel était son nom de jeune fille — dans un pensionnat français de Mexico dirigé par des religieuses de Barcelonnette. Elle était déjà parmi les « grandes », alors que j'étais encore fort petite ; mais j'ai toujours gardé le souvenir de cette rencontre. Déjà à cette époque, la grâce de « Lola », son charme et plus encore sa précoce aptitude pour la danse, l'imposaient à l'attention de tous. Sa taille menue faisait songer à quelque statuette de Tanagra ; ses mains étaient d'une finesse singulière et l'on ne pouvait manquer de remarquer l'étrange beauté de son visage, où se révélait sa double ascendance espagnole et indienne, ses hautes pommettes, ses yeux de biche, sa bouche

charnue, qui lui conféraient un aspect quelque peu exotique.

Mariée presque au sortir du pensionnat avec le diplomate Jaime Martínez del Río, elle fit, quelques années plus tard la connaissance du cinéaste Américain Edwin Carewe, qui séjournait alors à Mexico. Enthousiasmé par sa beauté et sa personnalité, ce metteur en scène lui proposa un rôle ; et « Lola », en dépit de l'opposition de ses proches, se rendit à Hollywood, où elle interpréta « Joana », une comédie diffusée au Mexique sous le titre « *La Muñequita Millionaria* ». La consécration vint l'année suivante avec « *Le Prix de la gloire* », suivi de « *Résurrection* », d'après Tolstoï, où elle se fit remarquer par l'intensité dramatique de son jeu

dans la séquence où l'héroïne, Katiucha, pleure la mort de son enfant. Après le grand succès de « *Ramona* » où elle était la partenaire de Ramón Navarro, et de « *L'Oiseau du Paradis* », elle étonna les spectateurs par la hardiesse de la séquence du film *Flying Down to Rio* dans laquelle elle dansait, aux côtés de Fred Astaire, sur les ailes d'un avion.

Ce fut sans doute au Mexique, où elle revint en 1941, qu'elle trouva ses plus grands rôles et ses succès les plus durables : *Flor Silvestre* d'Emilio Fernández, et *María Candelaria*, du même metteur en scène, film d'anthologie qui obtint la palme d'or au Festival de Cannes. Dolores del Río a « tourné » sous la direction des plus grands metteurs en scène de l'âge d'or du cinéma mexicain. Avec Emilio Fernández « *Las Abandonadas* » et « *La Malquerida* », d'après Benavente ; avec Julio Bracho « *Señora Ama* » ; avec Aléjandro Galindo : « *Doña Perfecta* », d'après Pérez Galdos ; avec Roberto Gavaldon : « *El Niño de la Niebla* » (1953), un film empreint d'une délicate poésie.

Revenue temporairement à Hollywood, elle fut la protagoniste de deux grands films de John Ford « *Le Fugitif* » (« Dieu est mort »), d'après Graham Greene, et « *Les Cheyennes* » (1964), son dernier rôle au cinéma.

Après sa retraite, elle continua à exercer d'importantes activités culturelles, comme animatrice du Festival Cervantino, de Guanajuato, et en tant que présidente du Festival International de Cinéma de San Sebastien. Pendant les dernières années de sa vie, elle se consacra de plus en plus aux œuvres sociales, en particulier à l'institution d'Aide aux Enfants d'Artistes.

Tous les journaux du monde ont rappelé, ces jours-ci, les triomphes et les amours de la « star » d'Hollywood. Le souvenir que nous, les Mexicains, gardons de « Lola » est autre. Sa mort constitue, pour nous un deuil intime, presque familial. Et, avec une nostalgie douce-amère, nous nous souvenons d'une jeune femme de Durango qui, dans María Candelaria, sut incarner l'âme discrète et indomptable de notre peuple.

F.D.R.

D.T.L.

LA DISPARITION D'HERMILO NOVELO

Hermilo Novelo est mort. La vie du célèbre violoniste mexicain fut brisée par un accident d'automobile alors qu'il voyageait, à quelques kilomètres de la capitale mexicaine, pour aller donner un concert avec la prestigieuse pianiste bulgare Violina Stoyanova, son accompagnatrice, qui périt dans le même accident.

La brillante carrière du virtuose mexicain qui naquit à Veracruz il y a 53 ans, et qui initia ses études violonistiques à l'âge de 7 ans, commença avec son premier concert comme soliste à 13 ans au « Palacio de Bellas Artes » de Mexico sous la direction de son premier Maître Luis G. Saloma. La solide formation artistique qu'il acquit, d'abord grâce au Maestro Henryk Szerzyng, fut perfectionnée ensuite, grâce à Ivan Galamian, à la Juilliard School of Music de New York, où le jeune artiste poursuivit, ses études, et à quelques autres grands de renommée mondiale dans l'interprétation et pour la direction musicale : Serge Celibilache, Louis Persinger et Leon Barzin.

Son grand talent fut loué par la critique internationale lors de ses tournées triomphales à travers les trois Amériques, l'Europe occidentale, l'Union soviétique et les pays de l'Est principalement.

Novelo dont la technique profonde s'unissait à une émotion qui rapidement s'emparait du public, a été une figure notoire jouant comme soliste avec les plus grands orchestres de différents pays, participant aux plus célèbres festivals de New York, Paris, Vienne, Sofia, etc., entre autres ceux de Puebla et le « Cervantino », de Guanajuato.

Son dernier concert à la salle Gaveau de Paris fut un triomphe, tout comme l'avaient été ceux donnés au Théâtre des Champs Élysées. Premier Prix « Pablo Casals », « Prix du meilleur violoniste de l'année », « Prix Lyre d'Or » de l'Union des critiques musicaux, Novelo a interprété pour la première fois des concertos que lui avaient dédiés des compositeurs tels que Manuel Enríquez, Hector Quintanar et bien d'autres.

Hermilo Novelo qui était marié avec l'écrivain mexicain Marcela del Río, a fait connaître en Amérique Latine de nombreux compositeurs célèbres et à diffusé la musique mexicaine, contribuant ainsi à accroître le prestige de cette dernière.

La subite disparition de Hermilo Novelo qui alliait à sa virtuosité de grandes valeurs humaines, est une perte sévère pour l'art musical du Mexique.

PRESENCE DU MEXIQUE EN FRANCE

Nouvel Ambassadeur du Mexique à Paris

M. Jorge Castañeda définit les objectifs de la coopération franco-mexicaine

« L'occasion se présente pour le Mexique et la France de construire une relation exemplaire », a déclaré M. Jorge Castañeda, nouvel Ambassadeur du Mexique en France, en remettant ses lettres de créance au Président de la République française, le 16 mars 1983.

L'Ambassadeur, qui était accompagné, dans sa visite à l'Élysée par M. Rafael Tovar y de Teresa, nouveau Ministre Conseiller, et par l'Attaché militaire, le Général Roberto Sánchez Coronel, a signalé, dans son discours, les principaux domaines de la collaboration mexicano-française. D'abord la recherche « d'un ordre économique qui distribue équitablement les bénéfices du développement » et sans lequel « la paix mondiale ne saurait être garantie ». Ensuite, une coopération économique, fondée sur l'accord global signé en 1981, qui « a permis à nos pays d'échapper au schéma traditionnel des échanges entre pays situés à différents degrés de développement ». Enfin la recherche d'une solution pacifique aux conflits de l'Amérique Centrale. Rappelant la déclaration conjointe franco-mexicaine sur le Salvador, M. Jorge Castañeda poursuit en ces termes « Les faits les plus

récents ont démontré la validité de notre position. L'histoire nous a donné raison. Les problèmes de l'Amérique Centrale ne trouvent pas leur origine dans l'affrontement des super-puissances à l'échelle mondiale ; ils constituent le résultat de l'injustice économique et sociale, et ils doivent être résolus, sans ingérence d'aucune sorte, par les peuples intéressés, sous une forme négociée et avec la participation de tous les mouvements représentatifs de la volonté populaire ».

Les divers aspects de la coopération mexicano-française devront être basés — affirme l'Ambassadeur — sur « une authentique et respectueuse rencontre culturelle. Nous ferons beaucoup pour resserrer les liens entre nos pays si nous continuons à favoriser, comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour, le contact de nos deux cultures ».

Le Président François Mitterrand a répondu en affirmant que « la France souhaite que la coopération économique entre nos deux pays, qui a déjà connu des progrès substantiels, se renforce encore ». « Le Gouvernement mexicain — poursuit le Président — ne pouvait trou-

ver meilleur avocat que vous, Monsieur l'Ambassadeur, pour le représenter à Paris. Pendant votre mission, vous pourrez compter sur mon appui personnel et celui de mon gouvernement pour favoriser l'épanouissement des liens qui unissent si heureusement nos deux pays ».

L'ambassadeur Jorge Castañeda y Alvarez de la Rosa est né à Mexico en 1921.

Entré dans le service extérieur mexicain en 1950, affecté à la Délégation mexicaine aux Nations Unies (1951-1953), il occupa divers postes à l'étranger et fut nommé Directeur général des Organismes Internationaux au Ministère des Relations Extérieures à Mexico (1959-1961). Ambassadeur en Egypte de 1962 à 1965, puis Directeur en Chef des Affaires Multilatérales au Ministère des Relations Extérieures (1965-1970), il fut de 1971 à 1976, le représentant permanent du Mexique auprès des Organisations Internationales, à Genève.

Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures pour les Affaires Multilatérales de 1976 à 1977, il fut ministre des Relations Extérieures (Chancelier) de 1979 à 1982.

Le Président de la République l'a élevé, en septembre 1982, au rang d'Ambassadeur Emerite.

Une grande partie de la carrière de l'Ambassadeur Jorge Castañeda s'est déroulée dans le cadre des organismes internationaux où il a consacré le meilleur de ses activités à l'élaboration d'un nouveau droit de la mer et à la défense de la cause du désarmement.

Chef de la Délégation mexicaine à la Troisième Conférence du Droit de la Mer, il a assisté en tant que Délégué du Mexique à plusieurs périodes de sessions de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il a participé, en outre, à maintes réunions internationales concernant, entre autres questions, l'utilisation pacifique de l'espace extra-terrestre et de l'énergie nucléaire.

Parmi les différentes charges électives qu'il a occupées, il faut souligner celle de Président de la Conférence Juridique de l'Assemblée générale des Nations Unies (1958), de Président de la Conférence de Droit International des Nations Unies (1973), de Président du groupe de travail de 40 pays pour l'élaboration de la Charte des Droits et des Devoirs Economiques des Etats (1973-1974) et de Membre de la

Suite page 16

UN PHILOSOPHE, LE PROFESSEUR VILLORO, REPRESENTERA LE MEXIQUE AUPRES DE L'UNESCO

Pour prendre à l'UNESCO la relève de M. Victor Flores Olea, appelé aux fonctions de secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures pour les affaires multilatérales, le Président Miguel de la Madrid a désigné un éminent professeur de philosophie, M. Luis Villoro Toranzo, qui a présenté des lettres de créance au Directeur Général de l'UNESCO, le vendredi 1^{er} avril 1983.

Né le 3 novembre 1922, Luis Villoro, après de brillantes études secondaires et universitaires, obtint, en 1949, à l'Université de Mexico, son diplôme de maîtrise de philosophie. En 1951 et 1952, il poursuivit ses études en Europe, tour à tour à la Sorbonne et à la Ludwigguniversitat de Munich. En 1963, il obtint le diplôme de docteur en philosophie, décerné par l'Université Nationale Autonome de la Ville de Mexico (UNAM). Il a enseigné la philosophie en ses divers aspects tour à tour à l'Ecole Normale de Mexico, à l'Université de Guanajuato, à celle de Guadalajara, à l'UNAM et à l'Université Autonome Métropolitaine (UAM).

Secrétaire du Rectorat de l'UNAM de 1961 à 1962, puis membre de diverses commissions administratives de cette université, il fut, de 1974 à 1978, Directeur de la Division des Sciences Sociales et des Humanités à l'Université Autonome Métropolitaine. Il est, depuis 1972, membre du Conseil de Direction de l'UNAM, depuis 1978 membre du Colegio de México et depuis 1979 membre du Conseil Directeur de l'Université Autonome Métropolitaine.

Le professeur Luis Villoro, qui a participé à nombre de Congrès et de séminaires est l'auteur de divers ouvrages qui font autorité, en particulier « Los grandes momentos del indigenismo » (Les grands moments de l'indigénisme), Colegio de México, 1950 ; « El proceso ideológico de la Revolución de Independencia » (Le processus idéologique de la révolution d'indépendance), Imprimerie de l'UNAM, 1953 ; et « La idea y el ente en la Filosofía de Descartes » (L'idée et l'être dans la philosophie de Descartes), Fondo de Cultura Económica, 1963.

La culture mexicaine en France

En ce début de sexennat, la présence culturelle mexicaine en France a conservé son dynamisme habituel.

Au centre culturel mexicain

En décembre 1982, le peintre José Zúñiga a donné au siège du Centre culturel mexicain une conférence sur la peinture murale mexicaine et ses apports contemporains. M. Zúñiga a été boursier du Gouvernement Français de 1972 à 1979 à l'École Nationale des Arts Décoratifs à Paris, où il a effectué l'année dernière un nouveau séjour en vue de présenter son travail.

L'activité du Centre Culturel dans les premiers mois de 1983 a été marquée par deux expositions autour desquelles se sont développées, comme d'habitude, un certain nombre d'activités connexes.

C'est ainsi qu'au mois de février le Centre a inauguré avec un grand succès une exposition sur le thème « L'Univers Magique des Indiens Huicholes ». Cette exposition a présenté des tableaux créés par les Huicholes, qui possèdent, outre leur valeur plastique, une profonde signification mystique.

A partir du 18 mars et jusqu'au 23 avril, le Centre présente des œuvres récentes de Cristina Rubalcava, peintre mexicaine représentante de la nouvelle génération. L'artiste a eu plusieurs expositions à Mexico, aux Etats-Unis et en France, et a obtenu l'année dernière la Troisième Palette d'Or du Festival

Curriculum-vitae de M. Jorge Castañeda

(Suite de la page 15)

Commission de Droit International des Nations Unies depuis 1967.

Il a été professeur titulaire dans de nombreuses institutions d'éducation supérieure : Ecole Libre de Droit, Université Nationale Autonome de Mexico, Académie Internationale de la Haye, Université de Columbia et Université de Paris. Il est membre à titre personnel de l'Institut International, de la Société Française pour le Droit International et de l'Institut Hispano Luso-Américain de Droit International.

Il est l'auteur de nombreux articles publiés dans des revues spécialisées. On lui doit également les ouvrages suivants : « Le Mexique et l'Ordre International », « Valeur Juridique des Résolutions des Nations Unies », et « La Non prolifération des Armes Nucléaires dans l'Ordre Universel ». Ces œuvres ont été traduites dans plusieurs langues.

International de Peinture qui a lieu tous les ans à Cagnes-sur-Mer.

Autres activités parallèles à cette exposition : la présentation d'un film sur l'artiste, et au cours du mois d'avril une table ronde et un concert de musique populaire mexicaine, d'où Cristina Rubalcava puise son inspiration. « Musique déguisée, le boléro peint par Cristina Rubalcava, est ni plus ni moins que le dernier hommage d'un bohémien à une reine », écrit, dans le texte de présentation de l'exposition, Carlos Fuentes, dont le plus récent livre paru en France « Les eaux brûlées » (Ed. Gallimard) a été présenté au Centre Culturel le 24 mars dernier avec la participation de la traductrice de l'écrivain, Céline Zins.

A la Maison du Mexique

Pour sa part, la Maison du Mexique qui, il faut le rappeler, possède un auditorium pour 120 personnes et une belle salle d'exposition, a poursuivi en ce début d'année ses activités culturelles.

C'est ainsi qu'ont eu lieu 4 récitals de musique, deux au mois de décembre 1982, dont un hommage à Manuel M. Ponce du guitariste José Luis Villagómez. Au mois de janvier la violoniste mexicaine Rasma Leilmane, accompagnée au piano par le pianiste allemand Peter-Jügen Hofer, a offert un récital d'un excellent niveau musical, au cours duquel ont été interprétées des œuvres de Ponce, Beethoven, Prokofiev et Enesco.

Le guitariste Joaquín Riaño s'est produit, quant à lui, à l'auditorium de la Maison du Mexique le 4 mars dernier. M. Riaño a interprété des œuvres de Bach, Villalobos, John Dowland, ainsi que quelques airs de la musique populaire latino-américaine.

La salle réservée aux expositions a été consacrée à deux jeunes artistes : Héctor Bulmaro et Lupe Sereno qui ont présenté un choix d'aquarelles parmi leur production récente. Il faut souligner aussi que la Maison du Mexique poursuit ses activités d'animation folklorique : son groupe folklorique que dirige Manuel Campos, et qui acquiert de plus en plus de prestige dans toute la France, s'est produit également avec succès dans d'autres pays européens.

Activités diverses

Dans le domaine du cinéma, le Mexique a été présent au Premier Festival

CARLOS PRIETO A LA SALLE GAVEAU

Accompagné au piano par Angel Soler, le violoncelliste Carles Prieto a donné un brillant récital à la salle Gaveau le vendredi 11 mars 1983. Après la sonate en ré majeur de Bach pour violoncelle et piano, le *maestro* Prieto fit montre de son exceptionnelle virtuosité dans l'interprétation de la sonate op. 8 de Kodaly pour violoncelle seul. Au cours de la deuxième partie du concert, Carlos Prieto et Angel Soler ont interprété la sonate op. 40 de Chostakovitch et *Pezzo Capriccioso* de Tchaïkovski. Après de nombreux rappels, Carlos Prieto donna en bis les *Vocalises* de Serge Rachmaninov puis un mouvement d'une suite de Bach.

International de Cinéclubs qui s'est déroulé à Poitiers du 9 au 16 mars, où un certain nombre de films ont été présentés : « Uno entre muchos » et « Anacruza », de Ariel Zúñiga, « María Sabina », de Nicolás Echeverría et le court métrage que Jaime Kuri a consacré au grand muralisme mexicain José Clemente Orozco.

Sous le patronage de l'Ambassade du Mexique et de la Délégation du Mexique auprès de l'UNESCO, le 8 décembre 1982, à la Grande Salle des Conférences de la Place Fontenoy, s'est présenté l'Orchestre de Val-de-Marne sous la direction de Teresa Rodríguez.

D'autres activités ont été développées par des artistes mexicains résidant en France. Ainsi les peintres Luis Zárate, Saul Kaminer et Eduardo Zamora ont organisé une excellente exposition au siège d'« Art Conseil » où ils ont montré le plus récent de leur production. De la même manière, le peintre Jorge Velarde a exposé des toiles, dessins et gravures à la U.C.J.G.

Pour terminer ce bref parcours des activités culturelles durant les derniers mois, il est important de souligner le succès remporté par l'exposition présentée au Grand Palais par l'organisation des Droits Socialistes de l'Homme avec le concours des Ministères Français de la Culture et des Relations Extérieures, du 8 au 15 décembre 1982, sous le titre « L'Amérique Latine à Paris ».

Le Mexique a été largement présent à cette manifestation. Carlos Aguirre, Gerardo Albarrán, Susana Avilés, Saul Kaminer, Agueda Lozano, Carlos Nakatani, Mario Orozco Rivera, Luis Zárate, Fernando Robles García, Teófilo Rómulo, Cristina Rubalcava, Pablo Rulfo, Carlos Torres, Sergio Valadez Estrada, Remigio Valdés de Hoyos, Jorge Velarde et Eduardo Zamora, au total 17 artistes mexicains ont participé à cette exposition de haute qualité.

J. G. A

Les possibilités de la coopération franco-mexicaine dans le domaine agro-alimentaire

par Fernando FERNÁNDEZ NIETO (1)

Une grande puissance technologique et industrielle telle que la France et un pays en voie d'industrialisation comme le Mexique s'avèrent être les partenaires idéaux pour mener à bien une entreprise promettant des bénéfices réciproques. Il suffit de rappeler qu'au Mexique, un des plus grands complexes hydroélectriques, qui donna naissance aux grandes œuvres qui aujourd'hui sont le fondement de l'infrastructure énergétique de la nation, vit le jour lors de la construction du barrage de Infiernillo, qui dès le début des années 60 a joué d'un apport technologique ainsi que d'installations, d'équipement et de machines d'origine française. Ce fait n'a pas seulement provoqué des importations accrues — dont le bénéficiaire devait être en principe la France — mais a également engendré un véritable transfert de technologie à l'égard des techniciens mexicains, notamment en matière de construction civile et de travaux publics.

On en trouve un autre exemple dans la présence de la Régie Renault au Mexique. Elle fut le moteur d'un mécanisme d'industrialisation du secteur automobile mexicain. L'usine actuelle, Renault Mexicana, propose des chiffres d'une importance primordiale pour le commerce extérieur. Elle a notamment été à la base de la formation de petites et moyennes entreprises nationales qui fournissent en pièces et composants les marchés nationaux et français. Il convient de préciser par ailleurs qu'à une date très récente, Renault a joué un rôle au Mexique dans l'accroissement de l'industrie sous-traitante (« maquiladora »), en effectuant l'installation de la fabrique de moteurs de Gomez Palacio, Durango, qui se consacrera essentiellement à l'exportation de ses produits finis vers les Etats-Unis (de l'ordre de 300 000 moteurs par an pour la fusion Renault-American Motors qui produit le modèle « Alliance »).

En outre, il faut rappeler le cas bien connu du métro de Mexico dont la construction débuta il y a 13 ans, selon le « savoir-faire » français. La vigueur de notre pays et la croissance pratiquement démesurée de la capitale mexicaine ont contribué à placer le réseau métropolitain parmi les plus importants du monde et incitent à prévoir que, d'ici quelques années, il sera su-

périeur en kilométrage à celui de Paris. A partir de cette expérience située sous le signe de la coopération, le Mexique réalise pour le métro une production de voitures représentant 70 % d'intégration nationale, ce qui témoigne de ses réelles possibilités d'exportation, pour le marché français ou celui d'autres pays. De même, on dénombre aisément dans les domaines de la sidérurgie, de la pétrochimie et notamment en matière de recherche solaire et nucléaire, des preuves notables de coopération.

Dès lors, s'il est admis que la France est une puissance mondiale en travaux publics, automobile, transports, énergie, etc., il convient de souligner qu'elle l'est également dans le domaine agro-alimentaire...

Quelques chiffres, à titre d'exemple, attesteront de son importance : l'industrie agro-alimentaire constitue 4,5 % du produit intérieur brut français, 4,4 % de la formation brute du capital fixe total, 10,8 % de l'emploi au sein de l'industrie et 2,7 % sur le territoire entier. On observe par ailleurs si l'on englobe l'agro-alimentaire et l'agro-industrie, que l'industrie dans ce secteur crée des emplois s'élevant à plus de 5 millions et demi, soit 1/5 de la population active. Elle représente également 30 % de la consommation nationale, 25 % des investissements privés et pas moins de 17 % de la valeur ajoutée nationale. Son apport sur la balance commerciale s'avère significatif en ce sens qu'il constitue un des seuls soldes positifs du pays, de l'ordre de 25 milliards et demi de francs pour l'année 1981 (soit 96 milliards d'exportations et 71 milliards d'importations). A l'échelle mondiale, la France occupe une place de premier plan en ce qui concerne le commerce de produits agro-alimentaires : en effet, dès l'année 1979, ses exportations représentent 8,8 % du marché international, ce qui la situe au deuxième rang des pays exportateurs, après les Etats-Unis et avant la R.F.A. et les Pays-Bas. En ce qui concerne les importations, elle occupe le cinquième rang après la R.F.A., les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne.

Aussi est-il aisé, au terme de cet exposé, de deviner l'importance que revêtirait, pour le Mexique, l'exploration et l'approfondissement du champ de la coopération agro-industrielle avec la France, si l'on considère les immenses besoins prioritaires de notre pays, parmi lesquels se distingue celui de nourrir une population de plus de 70 millions d'habitants.

De la même façon, il est probable

que l'observation de l'expérience tentée dans d'autres pays, comme ce fut le cas entre l'Europe et la France, témoignant d'une efficacité extrême, pourrait aider le Mexique à résoudre les problèmes de transformation, de transport et de distribution des aliments, soit à travers l'approvisionnement en équipements et le transfert de technologie, soit par le biais d'une démarche commune et plus avantageuse pour chacun des partenaires, établissant ainsi des projets de co-investissement susceptibles d'aboutir à l'installation d'usines productives sur le territoire mexicain.

Une œuvre de cette nature entre parfaitement dans le cadre des plans d'auto-approvisionnement alimentaire dans lesquels notre pays se trouve engagé et coïncide directement avec un des principaux objectifs du Mexique. Il vise précisément à un développement agro-industriel orienté vers une indépendance absolue. Une œuvre de cette envergure implique une stratégie intégrale, ce qui signifie qu'il est indispensable de partir de l'organisation totale de l'appareil productif, c'est-à-dire des formes de propriété et d'exploitation de la terre et de ses cultures. A cet égard, l'organisation coopérative qui a obtenu de tels succès en France (en région bretonne notamment), nous éclaire sur ce thème. Les étapes de magasinage, de réfrigération, de conservation, de transport et de distribution sont fondamentales et se basent toutes sur des techniques en permanente évolution. Elles peuvent être enseignées par des pays, qui, comme le France, ont atteint un degré majeur de développement.

Par conséquent, le transfert de technologie apparaît indispensable, et son exécution ordonne d'agir « in situ », en révélant au grand jour les réalités et les possibilités de chaque pays.

Au sein de ce contexte général, certains événements s'organisent, tel celui d'« Agromexico 84 » qui sera une grande exposition internationale sur les techniques du développement et la recherche agro-alimentaire en Amérique Latine. Cette exposition aura lieu dans la ville de Mexico au cours du mois de mai 1984, et la majeure partie des pays industrialisés y exposeront leurs équipements, leurs machines et leur technologie agro-industrielle.

Cet événement comptera sur l'appui qu'offriront certains organismes mexicains et constituera une réponse à la situation conjoncturale que vit actuellement le Mexique, et aux plans de redressement économique du gouvernement mexicain.

(1) Conseiller Commercial et représentant de l'IMCE en France.

Lu dans la presse française

BIENVENUE AU PRESIDENT MIGUEL DE LA MADRID

La presse française, dans son ensemble, a commenté très favorablement l'arrivée au pouvoir du Président Miguel de la Madrid ainsi que la composition de son équipe ministérielle.

« Le ministère que de La Madrid vient de constituer, écrit **La Croix** (3 décembre 1982), est surtout composé de jeunes technocrates rompus aux affaires économiques et financières ». Dans **Le Monde**, du 2 décembre 1982, Marcel Niedergang fait l'éloge du nouveau chef de l'Etat : « M. de La Madrid, économiste, juriste, diplômé de Harvard, fin connaisseur des Etats-Unis, ayant une réputation de bon gestionnaire, n'aura pas trop de toute son énergie, de sa foi et du soutien du plus grand nombre possible de Mexicains, pour affronter la tempête... Il a promis de changer de « style ». Partisan convaincu de la planification, il compte proposer une nouvelle stratégie de développement basée sur une plus grande rigueur fiscale et monétaire ». Sous le titre « Le Président de La Madrid veut remettre en ordre l'économie et moderniser l'Etat », Francis Pisani revient sur le même thème dans **Le Monde**, du 3 décembre 1982 : « Selon le nouveau président, la « récupération » prendra deux ans et les premiers mois du gouvernement seront difficiles, car « l'austérité est obligatoire », mais il s'efforcera de « répartir équitablement la charge »... La machine économique une fois réparée, c'est la vie politique, la société mexicaine que le président entend moderniser. Efficacité administrative, lutte contre la corruption, planification démocratique et décentralisation seront alors les piliers de sa politique. ».

LE NECESSAIRE SOUTIEN DES BANQUES ETRANGERES

Un article du 22 décembre 1983 dans **Les Echos**, montre que le soutien donné par les grandes banques internationales à certains grands pays d'Amérique Latine, au Mexique en particulier, correspond aux intérêts des pays industrialisés. La déflation en Amérique Latine est d'autant plus inquiétante qu'elle « limitera inéluctablement la capacité d'importation de pays constitués, pour les nations industrielles, des débouchés privilégiés au sein du Tiers Monde... Durant les négociations qui vont se poursuivre pour aménager au mieux des intérêts de chacun. Le facteur déflation pourrait prendre une importance accrue, la question essentielle étant de chercher à déterminer la frontière au-delà de laquelle tout effort d'assainissement serait porteur de conflits sociaux ou politiques graves pour les pays emprunteurs comme pour leurs partenaires étrangers. »

LA POLITIQUE DE REDRESSEMENT

Le Monde (22 février 1983) publie un long entretien avec le ministre des Finances du Mexique, M. Silva Herzog, « homme jeune et calme qui depuis longtemps a séduit les milieux financiers internationaux par ses compétences de technicien, ses manières affables et sa réputation d'intégrité. » M. José Silva Herzog explique, à cette occasion, les quatre objectifs assignés à la sévère politique de redressement mise en œuvre au Mexique : réduction de l'inflation, diminution du déficit budgétaire, — qui dès 1983, devra être ramené à 20 % du total des dépenses de l'Etat et à 8,5 % du P.N.B. — diminution du déficit extérieur et enfin défense de l'emploi.

Egalement dans **Le Monde** (11 février 1983), Francis Pisani étudie les aspects sociaux de la politique de redressement. « Les dispositions annoncées par M. Salinas de Gortari, ministre du Plan et du Budget, visent à la création de sept cent mille emplois environ pour lutter contre le chômage, officiellement estimé à 8 % de la population active. Le gouvernement espère atteindre cet objectif grâce à quatre programmes. Le premier dans le cadre du plan d'amélioration des voies de communication, devrait fournir du travail à près de trois cent cinquante mille ruraux. Le second sera appliqué dans douze zones urbaines « critiques » du pays. Il devrait employer près de trois cent mille personnes essentiellement à des tâches d'amélioration d'infrastructure et d'« autoconstruction » de logements. Les effets du troisième programme sont plus difficiles à chiffrer. Il s'agit de sauver les entreprises en difficulté grâce à des aides financières et à des facilités pour l'obtention de devises. Enfin, quarante mille étudiants, sur le point de terminer leurs études supérieures, seront employés dans un programme de « service social obligatoire ».

Dans une étude très objective sur le Mexique, publiée par le journal **RCM** (24 février 1983), Léon Bataille critique les « clichés, stéréotypes et à peu près de toutes sortes » diffusés sur le Mexique par nombre de publications, et souligne la volonté du nouveau chef d'Etat Mexicain de « faire face à la crise ». Léon Bataille met l'accent sur la liberté dont jouit la presse mexicaine qui « aborde sans complexe » tous les problèmes.

LE JOJOBA, UNE PLANTE MEXICAINE, PORTEUSE DE GRANDS ESPOIRS

L'hebdomadaire **Le Point** (21 mars 1983) publie un intéressant reportage sur le jojoba « ce modeste buisson du désert

de Sonora », au Mexique, qui « dans un proche avenir pourrait enrayer deux tragédies écologiques : le massacre des cétaqués et la désertification galopante de certains pays du Tiers Monde ».

L'auteur du reportage explique que l'huile de jojoba pourrait remplacer, dans tous ses usages actuels, le spermaceti extrait de la cavité crânienne des cachalots, et même être employée, dans l'avenir, à titre de carburant. Les propriétés de cette plante sont connues depuis longtemps, mais les tentatives de culture sur une large échelle ont échoué aux Etats-Unis, en Australie et en Israël en raison du coût de la main d'œuvre nombreuse qu'exige la récolte du jojoba. En revanche, cette plante pourrait prospérer non seulement dans la région nord du Mexique, mais aussi dans divers pays caractérisés par un climat désertique.

PICASSO AU MUSEE TAMAYO DE MEXICO

A propos de l'exposition « Les Picasso de Picasso » à Mexico, Jacques Longchamps fait, dans **Le Monde** (2 février 1983), une description admirative du nouveau Musée Tamayo, inauguré il y a un an, de ses « salles de contenances et d'atmosphères lumineuses assez diverses, évitant toute impression de claustrophobie ou de labyrinthe ». Le commentateur fait l'éloge de la promotion culturelle réalisée à cette occasion par les quatre chaînes de **Televisa**, au moyen de films documentaires, de témoignages, d'interviews, d'émissions d'initiation, de lectures de poèmes dédiés au peintre, de flashes publicitaires, etc. « Le résultat, écrit Jacques Longchamps, a dépassé les espérances : jusqu'à dix mille visiteurs par jour, favorisés par des prix d'entrée qui peuvent, en France, paraître très bas (0,75 F pour les adultes, 0,50 pour les enfants et étudiants). Dès 9 heures du matin, des flots de bambins et d'adolescents arrivent en rangs serrés, puis une foule de spectateurs de toutes classes ».

RIRE ET PENITENCE D'OCTAVIO PAZ

Etudiant l'essai d'Octavio Paz « Rire et Pénitence » publié en version française par les Editions Gallimard, Marcel Niedergang écrit, dans **Le Monde** (11 mars 1983) : « Le Mexicain Octavio Paz est sans conteste l'un des plus grands poètes contemporains de langue espagnole et aussi l'un des plus pénétrants analystes de notre époque. Dans **Rire et Pénitence**, il aborde avec un égal bonheur les beaux-arts, la linguistique, l'anthropologie, la science, l'histoire ou la politique. Intelligence et lucidité sont les deux qualités qui dominent ces pages ».

NOUVELLES DU MEXIQUE

Revue fondée en 1955 par Jaime Torres Bodet

Abonnement :
1 an - 20 F

Seconde époque n° 14
Novembre 1982 - Avril 1983

SOMMAIRE

COUVERTURE : dessin de José Clemente Orozco

	pages
PREMIERE PARTIE : LES ACTIVITES DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION	
Les grandes options de la politique du Président MIGUEL DE LA MADRID	1 à 3
La rénovation morale de la société	4
La politique pétrolière du gouvernement mexicain	4 et 5
Face à la crise : les premières mesures de redressement	5 à 8
Le Mexique au centre des négociations de paix en Amérique Centrale	9 à 11
DEUXIEME PARTIE : VIE CULTURELLE	
Informations culturelles	12
Le centenaire de la naissance d'OROZCO	12 et 13
Une petite fille Mexicaine envoie un message de paix au monde	13
Deuil au Mexique : La mort de DOLORES DEL RÍO et d'HERMILIO NOVELO	14
TROISIEME PARTIE : PRESENCE DU MEXIQUE EN FRANCE	
Le nouvel Ambassadeur du Mexique en France, M. Jorge CASTAÑEDA définit les objectifs de la coopération franco-mexicaine	15
Un philosophe, le Professeur VILLORO représentera le Mexique à l'UNESCO	15
La culture mexicaine en France	16
La coopération franco-mexicaine dans le domaine de l'agro-alimentaire	17
Lu dans la presse française	18

Directeur : Jaime García Amaral
Responsable de l'édition : Elena de Ribera
Collaborateurs :
L. Cardoza y Aragón, F. Díaz Roncero, Daniel
Dultzín, F. Fernández Nieto, Jaime García Amaral,
Alfonso Herrera, Enrique Hett, Elena de Ribera,
C. Roldan, Dolores Tovar de Loaeza

AMBASSADE DU MEXIQUE EN FRANCE
SERVICES CULTURELS
9, RUE DE LONGCHAMP
75116 PARIS

Les articles contenus dans cette publication engagent la seule responsabilité de leurs auteurs ; la reproduction partielle ou intégrale de ces textes et des informations, reste autorisée à condition qu'en soit indiquée la provenance.

Le directeur de la publication : Jaime García Amaral Attaché Culturel
Dépôt légal en 1983 (2^e trimestre)
Imprimé par INTERPRIM - Tél. : 843.68.64